

Vivre à Croix

Journal Municipal d'Information

N° 31 Février 89



LE QUARTIER SAINT-PIERRE A L'HONNEUR

Monsieur le Maire, j'ai remarqué, dimanche dernier, dans Nord Eclair, que l'on avait parlé d'une matinée fort chargée, le 4 février dernier, dans le quartier Saint-Pierre.

"Effectivement, il y a eu une pose de première pierre cimentée entre deux inaugurations. J'ai remarqué, ce qui m'a fait plaisir, que l'assistance fut considérable".

- Vous avez voulu, semble-t-il, donner un éclat particulier à ces trois réunions.

"C'est exact. Il y a quelques années, les membres du Conseil Municipal avaient en effet décidé d'engager, en divers endroits du quartier Saint-Pierre, des opérations d'assainissement, de rénovation, d'amélioration de l'environnement, de construction de nouveaux équipements qui avaient été jugés nécessaires.

On pouvait concevoir une autre méthode qui avait la préférence, semble-t-il, de mes prédécesseurs : celle de tout raser. Nous avons préféré maintenir ce qui pouvait l'être, détruire des maisons insalubres bien entendu, mais aussi conserver, tout en l'améliorant sensiblement, la physionomie générale d'un quartier auquel les habitants sont très attachés.

Nous avons voulu, dans ce quartier là comme dans les autres, et en maints endroits, améliorer le cadre de vie, et l'agrément que doit présenter la cité pour ceux qui y habitent".

- Vous avez inauguré une



Bibliothèque pour Tous.

"Oui, il y a quelques semaines, sur la place du marché. Beaucoup considèrent que c'est une belle réalisation. Elle a été permise par l'esprit de concertation qui règne au sein du Conseil Municipal".

- Mais samedi dernier, de toute évidence, vous avez voulu donner un coup de projecteur sur le quartier Saint-Pierre.

Dans ce numéro, vous trouverez une information spéciale sur la
TELEDISTRIBUTION.



LE QUARTIER SAINT-PIERRE



UN VASTE CHANTIER

J'ai voulu rappeler les diverses étapes d'un vaste chantier, dont vous avez pu constater qu'il est déjà très bien engagé, même s'il est loin d'être terminé encore".

- Que s'est-il passé ?

"Des pourparlers ont été engagés en 1985, avec l'association diocésaine, à propos du lieu de culte que constituait l'Eglise Saint-Pierre, et du Foyer Paroissial situé entre les rues Jean Baptiste Delescluse et Ferrer."

En 1986, la décision a été prise d'acquérir le Foyer pour un montant de 650 000 francs, et en janvier 1987, d'acquérir la propriété Denys, contiguë au Foyer, pour le prix de 840 000 francs".

- Vous disposez dès lors d'un assez vaste terrain.

"Environ 5 600 mètres carrés, surface suffisante, pour élaborer un programme d'ensemble répondant aux deux conditions que le Conseil s'était fixé".

UN NOUVEAU LIEU DE RENCONTRES

Quelles étaient ces conditions ?
 "Nous voulions, d'abord, construire un nouveau lieu de rencontres pouvant se substituer au Foyer Saint-Pierre, particulièrement dégradé, en y adjoignant une salle polyvalente de trois

cents places.

D'autre part, nous souhaitons aménager, à proximité, des parkings et des espaces verts ouverts au public, avec une voie piétonne en direction de la rue Barbusse, du groupe scolaire, et de la Salle des Sports que les Croisiens connaissent bien".

- Comment avez-vous réalisé tout cela ?

"Ce programme a été élaboré par les Services Techniques de la Mairie, bien entendu. Mais j'y insiste, ce travail a été fait en collaboration avec les représentants du Comité de Quartier et du Foyer Saint-Pierre. Nous ne leur avons pas imposé une solution, mais nous avons décidé d'une formule qui avait leur agrément.

Par la suite, nous avons procédé à un concours d'architectes, nous avons choisi un concepteur - le cabinet LECROART. Nous avons procédé au choix des entreprises suivant les méthodes réglementaires. Le coût des travaux a été arrêté, honoraires compris, à 5 285 716 francs".

LE FINANCEMENT

- Combien de temps devrait durer le chantier ?

"Huit mois suivant les prévisions. Après cela les plantations, l'engazonnement, les parkings seront réalisés. Le bâtiment dans lequel j'ai prononcé mon allocution sera démoli. Il

a bien fait son temps".

- Mme Dinah DERYCKE a précisé que la Ville de CROIX avait bénéficié du concours du Conseil Régional pour une somme de 631 652 francs pour l'aménagement de la Place et du contour Saint-Pierre, et pour les espaces publics des angles rue Kléber - Chevreul - Delescluse - Ferrer.

"Elle a bien fait de le dire. J'ai moi-même souligné que les travaux avaient été **partiellement** compensés par le Contrat de Plan "Etat-Région", appelé "Mieux Vivre en Ville". Je le répète, l'aide n'a été que partielle, mais appréciable. C'est pourquoi, nous avons particulièrement soigné la présentation de notre dossier. Les services concernés ont bien voulu nous dire que ce dossier était exemplaire, et j'en ai été très satisfait, pour nos Services Techniques en particulier qui, vous le savez, marchent remarquablement bien.

Une petite précision : les activités du Foyer ne seront pas interrompues, au grand plaisir des joueurs de cartes, de billard, et de tennis de table".

LE CONTOUR SAINT-PIERRE

J'évoquais, il y a un instant, le Contour Saint-Pierre.

La Place de la Liberté et le Contour Saint-Pierre ont fait l'objet d'une enquête auprès de la population. 2 500 questionnaires ont été distribués. Il n'y a eu, hélas, que 42 réponses. Ces réponses, autant que les conversations plus larges que nous avons ensuite engagées, marquaient le souhait d'une place moins triste, moins sombre.

Les Services Techniques se sont mis au travail. Le Conseil Municipal a donné son accord sur la définition d'un programme.

Mais, je vous le précise, parce que c'est important : la Communauté Urbaine est compétente pour tout ce qui concerne la voirie. Nous avons donc dû passer une convention avec elle, qui est maître d'ouvrage.



A L'HONNEUR

J'ajoute que ce projet a reçu, aussi, l'agrément du Conseil Régional. Le 29 Février 1988, il y a juste un an, le Conseil Municipal, unanime, a approuvé le projet d'aménagement paysager de la Place de la Liberté, et du Contour Saint-Pierre. Le coût prévisionnel est de 979 000 francs. La réalisation a été confiée à la Communauté Urbaine.

Les travaux se sont achevés le 22 Novembre. Je sais que les Habitants du quartier, comme les Commerçants, ont eu à souffrir de ces travaux, mais c'était pour un bienfait futur.

Le Quartier est bien vivant. La Place de la Liberté y occupe une place privilégiée. C'est un bon point de rassemblement. La vie commerciale y est très active".

LES ESPACES VERTS

Et les espaces verts ? "Cela, c'est du ressort de la Commune. C'est elle qui a réalisé l'ensemble. En outre, ce sont nos Services qui ont planté des noisetiers qui nous donneront progressivement la structure et le décor d'un mail".

- Je voudrais vous parler de l'exposition réalisée par vos Services Techniques, en collaboration avec le CAL-PACT de Roubaix. Quel est son but ?

"Cette exposition a essentiellement pour objet de rappeler ce qui a été fait, ce qui se réalise aujourd'hui, ce qui se fera dans les années à venir, dans le cadre d'un programme d'aménagement du Quartier, programme sur lequel s'est engagé notre Conseil Municipal ces dernières années.

J'ai constaté, avec un très vif plaisir, que les visiteurs ont été nombreux, qu'ils ont été intéressés, qu'ils ont posé beaucoup de questions. J'en ai fait l'expérience personnelle".

L'URBANISME

Comment concevez-vous l'urbanisme ?



Monsieur BASTIEN, Directeur des Services Techniques de la Ville, commente la visite de l'exposition..

"Il s'agit, pour moi, de l'ensemble des mesures techniques, administratives, économiques et sociales qui doivent permettre un développement harmonieux, rationnel, et humain de toute agglomération.

C'est dans cet esprit que la Commune s'est engagée. Financièrement, d'abord, par l'acquisition systématique de tout logement insalubre. Par la réalisation de travaux d'assainissement, la création de petits squares ou espaces

verts, par une aide technique et parfois financière, par l'intermédiaire d'une convention passée avec le CAL-PACT, qui tient chaque semaine des permanences dans le quartier.

Cette exposition, vous le savez, a été ouverte au public pendant trois jours, jusqu'au lundi soir. Je sais qu'elle a bien marché, qu'elle a suscité la curiosité, l'intérêt, les interrogations, les suggestions des habitants du quartier Saint-Pierre. Ce quartier a souffert d'un manque de considération dans le passé. Il fallait, et il faut, réparer cette erreur".

UN BILAN

Seriez-vous d'accord pour me faire un petit bilan ?

"Disons les choses simplement. Aujourd'hui, et depuis plusieurs années, c'est un autre regard qui a été jeté sur la ville... C'est une volonté politique, non pas faite de discours et d'intentions exprimées. Non ! Nous avons posé des actes.

La rénovation de la Place de la Liberté, la construction d'un nouveau Foyer, et d'une Salle Polyvalente, sont les manifestations les plus spectaculaires d'un travail engagé par toute l'équipe municipale. Toutes nos décisions ont fait l'objet d'un vote unanime.

Il n'en a pas été de même pour le budget, mais cela, vous le savez, c'est une autre histoire !"





DES SERVICES PLUS PROCHES

M.DEMEESTERE, vous êtes chef d'entreprise, et vous avez été chargé de la gestion des Finances de la Ville de Croix. Vous vous êtes donc occupé, je suppose, de la préparation de la proposition, et de l'exécution du budget de la ville.

"Oui, mais pas seulement. En raison de mes activités professionnelles, je suis intervenu dans tous les problèmes de gestion, avec l'accord du Conseil Municipal bien entendu. Dans ce cadre là, j'ai été très surpris de ne pas trouver, en place, de système informatique".

- Etait-ce nécessaire dans une ville de 20 000 habitants ?

"N'oubliez pas que le personnel communal compte 300 personnes, que le budget de la Ville se monte à 10 milliards de centimes, et que le Centre Communal d'Action Sociale, le CCAS - qui remplace l'ancien Bureau d'Aide Sociale, le BAS, gère, lui plus de 823 millions de centimes. Dans ces conditions, la paperasse, si je puis dire, est considérable. Et, dans ces cas là, l'informatique rend de très grands services".

UN PLAN PROGRESSIF

Q u'avez-vous fait ?

"En 1984, après quelques mois de réflexion, nous avons décidé l'engagement d'un plan informatique progressif, sur cinq ans, pour tous les services de la Mairie et du CCAS".

- Quelles étaient les raisons concrètes ?

"Il fallait, d'abord, améliorer les services rendus à la population. Pensez, par exemple, aux documents d'état-civil. Les Citoyens qui, aujourd'hui, ont besoin de documents de ce genre sont immédiatement servis.

Il fallait ensuite alléger les tâches administratives du personnel municipal. Pensez, par exemple, à la gestion du fichier des électeurs. Pensez aux élections qui ont eu lieu ces dernières années. Il y a environ 11 000



électeurs à Croix. Il faut tenir ces fichiers à jour. On ne pouvait plus continuer avec les vieux systèmes de "plaques adresses", etc.

D'autre part, il faut penser à l'ensemble des travaux d'édition du Conseil Municipal, aux multiples documents qu'il faut établir pour les marchés conclus entre la Ville, etc... Tout cela fait un nombre élevé de documents".

PREPARER LE PERSONNEL MUNICIPAL

"Il fallait, enfin, accroître la rapidité d'obtention des informations nécessaires. Par exemple, il est indispensable de connaître l'état de l'évolution de la consommation du budget. Cette façon de travailler permet de prendre des décisions rapides, de pratiquer une gestion rigoureuse, et d'exécuter le budget dans des conditions convenables.

Tout cela a été réalisé, je tiens à le préciser, avec le concours précieux de M. J. ETIENNE, et du service comptable avec lesquels l'informatisation a débuté".

I l a fallu préparer le personnel

municipal à ces nouvelles techniques.

"Evidemment. L'informatisation municipale s'est accompagnée d'un effort important de formation qui a conduit M. MONTESINOS à devenir l'agent coordinateur de toutes les applications informatiques de la Mairie. De nombreux agents ont suivi des séances d'information. Après quelques moments de désarroi, bien compréhensibles, tout le monde s'y est mis, très bien".

PAS DE SUPPRESSION D'EMPLOIS

- Vous avez dû supprimer des emplois ?

"Pas du tout ! Nous avons adapté, un système informatique pour chaque poste de travail. Aucun emploi n'a été supprimé. Nous n'avons pas voulu bouleverser fondamentalement l'organisation des tâches et les structures des services. C'est ainsi qu'ont été réalisées les applications de paie et de comptabilité budgétaire".

- Avec qui avez-vous travaillé ?

"En 1985, nous avons informatisé le bureau des élections, et puis en 1986, ce fut le tour du CCAS, et enfin de l'Etat-Civil. L'étape suivante a été faite à l'initiative de M. BASTIEN, Directeur des Services Techniques dont les services ont à gérer des tâches très diverses.

LA GESTION

- Comment cela s'est-il passé ?

"Jusqu'à-là, notre système de gestion utilisait un ensemble Forum. C'est alors que, pour prendre en charge, les Services Techniques, nous avons procédé à l'achat d'un nouveau matériel, Alcatel, afin de développer, avec l'aide de M. BASTIEN, les travaux de bureautique et de traitement de textes".

- A quoi sert donc tout cela ?

"Je vais vous expliquer. Il y a des courriers répétitifs, qui sont toujours les mêmes, du style : "Nous avons bien reçu

DU PUBLIC ET PLUS EFFICACES



mêmes, du style : "Nous avons bien reçu votre lettre du "tant". Nous vous serions obligés de bien vouloir nous dire si vous êtes d'accord avec la première ou la deuxième formule que nous vous proposons, etc". Il est inutile de refaire chaque fois la même lettre. Il y a une adresse à ajouter et une date.

Ceci est vrai pour les arrêtés municipaux, qui doivent répondre à des règles bien précises, pour les délibérations municipales, pour le logement, pour les permis de construire, pour les D.I.A."

- Que veut dire "D.I.A." ?

"Déclaration d'intention d'aliéner, c'est-à-dire de vendre. Quand vous voulez vendre votre maison, il faut en prévenir la Mairie. C'est une "D.I.A."."

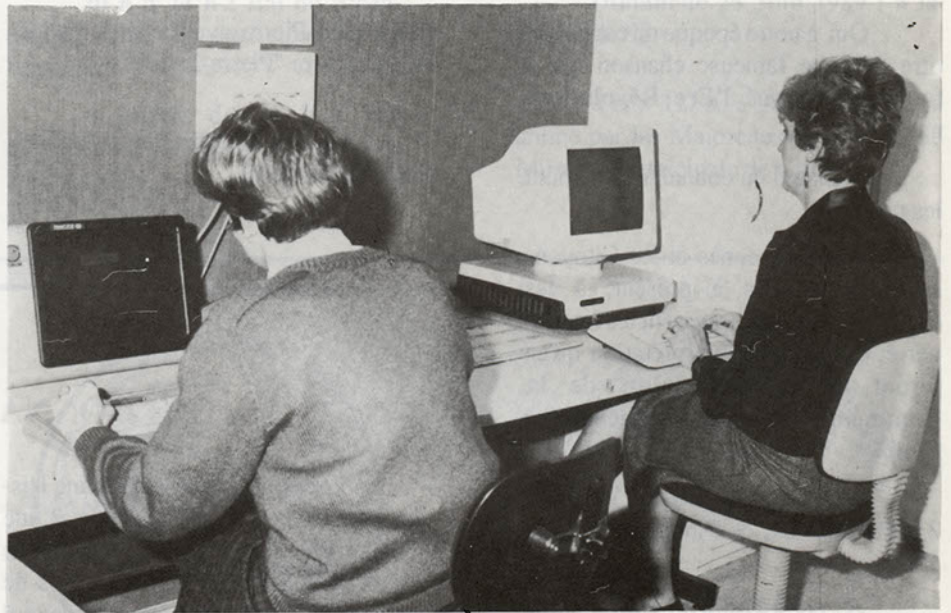
UN SERVICE PUBLIC MODERNE

ET pour les travaux ?

"Nous avons acquis un programme spécial conçu pour établir les documents relatifs aux marchés des travaux de façon simple et rapide".

- Le bilan de tout cela ?

"C'est la rapidité, la clarté, la

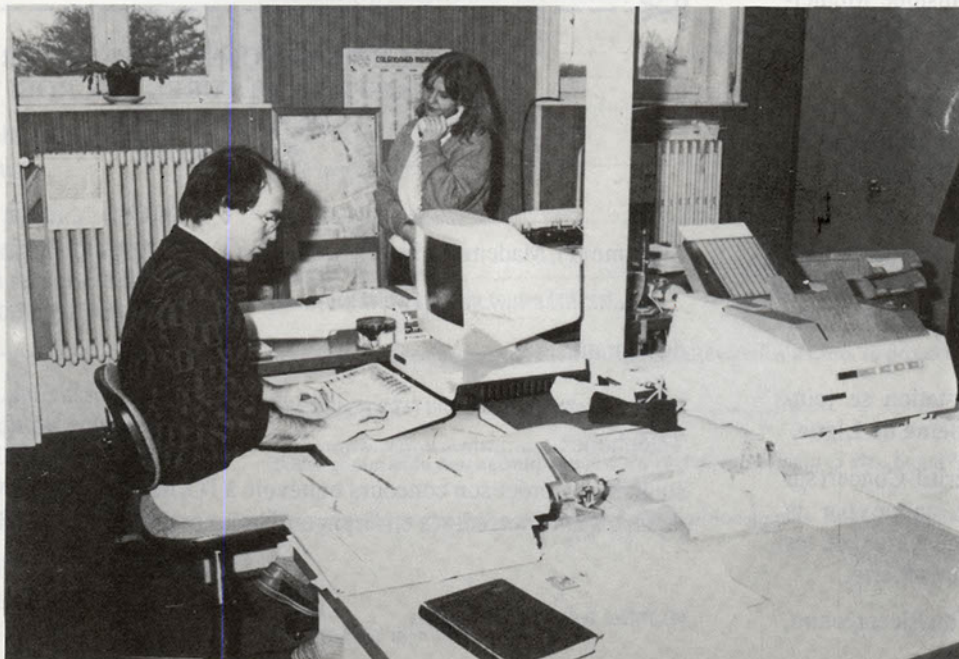


simplicité. Nous traiterons, progressivement, de cette façon, tous les domaines de la Mairie. Tout est limpide, et chacun peut s'y retrouver. La Mairie de Croix est une "maison de verre"."

- Votre conclusion ?

"Je l'emprunterai à M. BASTIEN lui-même, qui y est pour beaucoup : "Nous pouvons déjà affirmer

que l'outil de travail dont nous disposons est une réussite, que la détermination et l'état d'esprit qui s'en dégagent sont irréversibles et vont dans le sens d'un service public moderne".





DANSONS...

Qui à notre époque ne connaît le titre de cette fameuse chanson qui a fortement marqué l'Ere Révolutionnaire ?

Mais qui en connaît exactement les paroles ?

Les Citoyennes et les Citoyens sont invités, dès à présent, à les découvrir afin qu'ils puissent les fredonner et danser sur l'interprétation qu'en feront les orchestres lors de la **Commémoration du Bicentenaire à Croix.**

Celle-ci aura lieu les Vendredi 23, Samedi 24, et Dimanche 25 Juin 1989.

A cette fin, un programme détaillé a été établi par la Municipalité et chacun pourra en prendre connaissance ci-dessous :

PROGRAMME

Vendredi 23 Juin 1989 : en Ville et Place de la Liberté.

18 h à 19 h : Défilé, en costumes, des enfants des Ecoles de Croix accompagnés par la Musique Municipale, les Majorettes de Croix-Saint-Pierre et la Musique Municipale de Tourcoing.

Départs : pour les grands, de la Salle de la Patriote, rue E. Guillaume. Pour les petits, de l'Hôtel de Ville.

A l'arrivée, Place Saint-Pierre, les enfants interpréteront des **"TABLEAUX VIVANTS"** de l'Epoque Révolutionnaire.

A cette manifestation se joindront les **Soldats du 18ème de Ligne.**

19 h à 20 h : Apéritif-Concert sur la Place Saint-Pierre, animé par la Musique Municipale de Croix et les Majorettes de Croix-Saint-Pierre.

20 h à 24 h : Bal du Bicentenaire,

Place Saint-Pierre, avec la participation de l'orchestre "Pierre-Jean".

A partir de 24 h : Feu d'Artifice, Place Saint-Pierre.

Samedi 24 Juin 1989 : Place des Martyrs de la Résistance.

18 h à 18 h 45 : Départ des Majorettes de Croix-Saint-Pierre et de la Musique Municipale de Croix de la Tour du

QUI CONNAIT L'ESPAGNOL ?

Pour rester dans le domaine Historique, et dans le but de réaliser une "Histoire de Croix", l'Office Culturel de Croix souhaite obtenir le concours de personnes connaissant bien l'Espagnol Littéraire du XVIIIème siècle.

En effet, de nombreuses archives concernant la Ville de Croix ont été obtenues mais elles sont toutes rédigées

dans la langue de Cervantès.

Aussi les personnes intéressées par cette tâche sont invitées à se faire connaître, en adressant le bulletin-réponse ci-dessous à l' :

OFFICE CULTUREL DE CROIX
68, rue Jules Guesde - CROIX
Tél. 20.72.57.16



BULLETIN-REPOSE A RENVOYER A
L'OFFICE CULTUREL DE CROIX
68, rue J. GUESDE
59170 CROIX

Madame (1), Mademoiselle (1), Monsieur (1),.....
.....
demeurant.....
.....
Téléphone :.....

souhaite accorder son concours **bénévole** à l'Office Culturel de Croix pour la traduction de textes anciens rédigés en Espagnol littéraire du XVIIIème siècle.

Signature :

(1) Biffer les mentions inutiles

LA CARMAGNOLE,



Fer à Cheval en direction de la Place des Martyrs de la Résistance.

19 h à 20 h : Apéritif-Concert animé par la Musique Municipale de Croix et les Majorettes de Croix Saint-Pierre.

20 h à 24 h : Bal du Bicentenaire avec la participation de l'orchestre "Eddie 2000"

A partir de 24 h : Feu d'Artifice sur la Place des Martyrs de la Résistance.

Dimanche 25 Juin 1989 : à la Mackellerie.

Vers 12 h : Apéritif-Concert animé par les Majorettes de Croix et la Musique Municipale de Croix.

SOUSCRIPTION VOLONTAIRE

Cher Habitant de Croix,

En tant que Résident de cette Commune vous êtes fier de votre Ville. La Municipalité et la Section "Histoire de Croix" de l'Office Culturel vous présentent une oeuvre unique en son genre : une médaille commémorant le :



AVERS



REVERS

Taille réelle : 68 mms



BICENTENAIRE DE LA REVOLUTION A CROIX

Une médaille croisienne introuvable dans le commerce qui ne sera frappée qu'à cent exemplaires.

Elle est en bronze recouverte d'argent et son diamètre atteint **6,8 centimètres**.

N'hésitez pas à retenir ce souvenir en souscrivant.

Son prix rappelle l'anniversaire puisqu'il est de **89 francs**.

Le prix public atteindra 150,00 francs lors de l'exposition relative à l'Histoire de Croix qui se tiendra du 19 au 29 Mai 1989 en la Salle G. Dedecker à Croix.

Si cela vous intéresse, ayez l'obligeance de bien vouloir compléter, en lettres capitales, le bulletin de souscription ci-dessous et adressez-le, dûment rempli et signé à l' :

**BULLETIN-REPOSE A RENOYER A
L'OFFICE CULTUREL DE CROIX
68, rue J. GUESDE
59170 CROIX**

Madame (1), Mademoiselle (1), Monsieur (1),.....

demeurant.....

Téléphone :.....

souhaite souscrire à.....
(indiquer le nombre en toutes lettres)

médailles commémoratives du Bicentenaire de la Révolution à Croix au prix de 89,00 francs l'unité et joint un chèque postal (1) ou bancaire (1) de.....francs

Toute commande non accompagnée d'un règlement ne pourra être honorée.

Les commandes seront disponibles lors de l'exposition du mois de Mai en la Salle G. Dedecker.

Signature :

**OFFICE CULTUREL DE CROIX
68, rue J. GUESDE
59170 - CROIX**

(1) Biffer les mentions inutiles



VIVE LE SON...

COMMENT MANGER PENDANT LA SOIREE DU SAMEDI 24 JUNI 89

Frites, Pizzas, Merguez, Hot Dogs etc... etc cela était inconnu en 1789.

Les Citoyennes et Citoyens sont invités à participer au repas familial, en plein air, qui sera au maximum une copie de l'Histoire.

Les déguisements, les costumes seront très appréciés.

Les menus proposés sont :

A - POTAGE PAYSAN

(légumes, épices)

Lard braisé au feu de bois.

Fromage de la Région (Maroilles transporté comme à l'Epoque)

Menu à 30,00 francs.

B- POTAGE FERMIER

(Lait battu, farine, tapioca, sel)

Poissons en Saumure (Harengs à la daube)

Fromage (Maroilles transporté comme à l'Epoque).

Menu à 30,00 francs

C - BOUILLON HENRI IV

(Légumes)

Chapons (Volailles Grillées)

Pommes Parmentier (Pomme de Terre vapeur)

Fromage (Maroilles transporté comme à l'Epoque)

Fromage de Normandie

Menu à 40,00 francs

Chaque menu est accompagné de **la miche de pain à l'Ancienne.**

Les boissons sont en supplément: Bière des "Sans-Culoïtes" en bouteille, Vin de Bordeaux en cruche, Château la Pompe en cruche.

APPEL A LA POPULATION

Afin d'aider les Citoyennes et Citoyens lors des festivités du Bicentenaire de la Révolution à Croix, la Section "Histoire de Croix" de l'Office Culturel demande aux Croisiennes et aux Croisiens les possibilités d'aides suivantes :

- fourniture de **tissus rayés**
 - fourniture de grosse toile (toile de bâche)
 - fourniture de vieilles redingottés
- et surtout des bonnes volontés pour confectionner des costumes (des patrons seront fournis)**

Pour tout renseignement un seul contact :

OFFICE CULTUREL DE CROIX

68, rue J. GUESDE

59170 CROIX

Tél : 20.72.57.16

OU

Monsieur J.Y. LE MENN

34, rue E. Guillaume

59170 CROIX

Tél. : 20.98.08.27

UNE BIBLIOTHEQUE POUR TOUS, TOUS A LA BIBLIOTHEQUE !



Photo "Nord Eclair"

Quand une boulangerie ferme ses portes, les pains disparaissent des rayonnages, c'est logique ! Mais quand quelques mois plus tard, ceux-ci sont à nouveau garnis par des rangées de livres, c'est déjà beaucoup plus étonnant.

C'est pourtant ce qui s'est passé à CROIX, au 28 Place de la Liberté, au pied de l'église Saint-Pierre.

Quelques explications : il y a quelques mois, les locaux de l'ancienne boulangerie de la Place ont été rachetés par la Ville de CROIX. Complètement réaménagés, la Municipalité en a fait la structure idéale pour accueillir une nouvelle antenne de l'association "Culture et Bibliothèques Pour Tous". Et une nouvelle bibliothèque est née...

Ouverte au public depuis le 10 décembre, déjà presque une centaine de familles n'a pas hésité à franchir la porte de ce nouveau lieu de culture. Il faut dire que l'endroit est très accueillant: une devanture peinte en bleu, un intérieur clair, du mobilier en pin naturel, une vitrine minutieusement décorée et un coin de lecture sous une verrière constituent une véritable invitation pour les habitués de la Place de la Liberté.

La bibliothèque a été inaugurée officiellement le 21 janvier par M. Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, sous les regards d'une importante

assemblée. Parmi celle-ci, Mme BONTE, Responsable Régionale de l'Association "Culture et Bibliothèques Pour Tous" et Mme PAYEN, Responsable de cette nouvelle antenne, ont pu déjà dresser un premier bilan très positif.

L'implantation d'une seconde "Bibliothèque pour Tous" dans la Ville, n'a rien de superflu, mais bien au contraire, s'avère correspondre à un véritable besoin des habitants du quartier Saint-Pierre.

Les six personnes bénévoles, qui assurent son fonctionnement, en ont tout à fait conscience et mettent toute leur ardeur à la réussite de leur mission. En plus de leur permanence d'accueil, elles gèrent les fichiers, elles

sélectionnent et lisent les nouveaux ouvrages, elles s'entretiennent avec les professeurs des collèges, elles couvrent et réparent les livres... Un travail nécessitant beaucoup d'énergie et de méthode, qui ne fait pas peur à nos bénévoles averties qui ont suivi une très sérieuse formation de bibliothécaire.

Pas étonnant donc, que toutes les personnes présentes à la cérémonie d'inauguration se soient montrées très optimistes et se soient félicitées de cette nouvelle initiative, qui apportera sa pierre au développement de la lecture.

Pour cette opération, la Municipalité a investi près de 425.000 F. Gageons, qu'aujourd'hui comme demain et pour longtemps, les livres se loueront comme des petits pains au 28 Place de la Liberté !

*

*

*

Photo "Nord Eclair"





CINQ JOURS POUR LA PEINTURE

Cette année encore, les Artistes Amateurs n'ont pas oublié le rendez-vous proposé, pour la quatrième fois consécutive, par l'Association des Artistes Amateurs Croisiens. 1989, fut à l'image de l'année dernière un véritable succès d'affluence, puisque 72 artistes exposèrent plus de 430 tableaux dans la salle G. Dedecker, aménagée pour l'occasion en une immense galerie.

Les visiteurs qui se sont rendus sur les lieux du 20 au 24 Janvier ont pu s'étonner de l'intense activité des peintres amateurs de CROIX et des villes environnantes, ainsi que de la variété des thèmes d'inspiration.

De quoi susciter des vocations ! C'est en tout cas, l'un des objectifs de l'Association organisatrice : montrer que la peinture n'est pas exclusivement l'apanage d'une élite, mais qu'elle est le moyen d'expression de tous ceux qui partagent cette sensibilité. On peut noter à cet égard, qu'au préalable de l'exposition, aucun jury n'a sélectionné les oeuvres. Le peintre débutant, comme le peintre chevronné, a eu voix au chapitre et a pu s'exprimer.

Mais l'organisation de cette exposition n'est pas l'unique activité de l'Association des Artistes Croisiens comme l'a rappelé, M. LECONTE, son président, lors de la cérémonie inaugu-



rale. Au nombre des manifestations annuelles, on compte une exposition sur l'artisanat, une opération "peintres dans la rue". D'autres sont à l'état d'étude : une exposition sur "les instruments de musique à travers les âges", une autre sur l'histoire du livre. Il faut ajouter à tout cela l'atelier Aquarelle animé par M. FERREZ chaque lundi après-midi, et les cours de dessin et gouache donnés par M. LOOSFELD le mardi soir. Ces cours sont gratuits et ouverts à tous, quel que soit le niveau du candidat.

Avant de prendre le verre de l'amitié, M. DEBEUNNE, Maire de CROIX, félicita l'Association et tous ses membres pour l'importance de leur travail. Devant tant d'efforts, la Municipalité a le désir d'être solidaire : très prochainement, la peinture aura droit de

cité au coeur de la ville, puisque le hall de l'Hôtel de Ville prêtera ses murs, de façon permanente, à des expositions.

Réservant le meilleur pour la fin, M. DEBEUNNE a annoncé officiellement que les peintres auront très bientôt leur propre atelier, dans des locaux situés près de la Maison des Jeunes. De quoi réjouir tous les Artistes Croisiens !

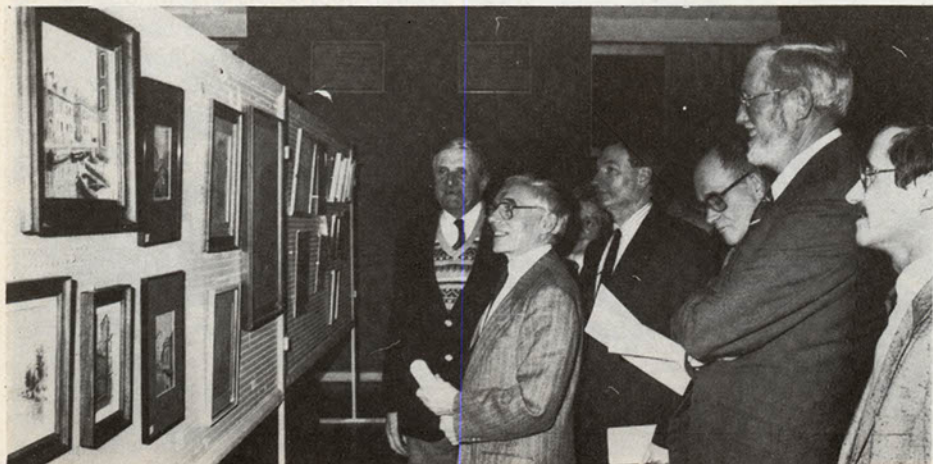
LES VACANCES APPROCHENT...

La période des vacances de Pâques, mais aussi celle des vacances d'été, approche tout au moins en ce qui concerne leur préparation.

AVEZ-VOUS VOS CARTES D'IDENTITE ET VOS PASSEPORTS EN COURS DE VALIDITE ?

Il est urgent d'y penser. Les services de la Préfecture commencent à recevoir des demandes de plus en plus nombreuses et ils risquent de ne pouvoir les satisfaire toutes rapidement.

Le délai actuel est de trois semaines. Avec l'afflux des demandes, il se rallongera considérablement. En conséquence, il est conseillé aux personnes concernées de prendre contact avec le service des Cartes d'Identité et Passeports, Mairie de CROIX, 1er étage, guichet 3, téléphone 20.70.87.94.



ANTENNE BINET : DES LOCAUX MIEUX ADAPTES



Rénovée du sol au plafond sur la hauteur de ses deux étages, l'Antenne Binet a subi un véritable "lifting", à la fin de l'année dernière. Le 26 Novembre 1988 la fin des travaux a été couronnée par l'inauguration officielle menée par M. Francis DEBEUNNE, Maire de CROIX.

Mais qu'est-ce-que l'Antenne Binet ? Sous le nom de ce célèbre psychiatre français, se cache en fait un centre médico-psychologique. Plus explicitement ce centre regroupe une équipe pluridisciplinaire composée d'une assistante sociale, de psychologues, d'orthophonistes, de rééducateurs de la psychomotricité et d'une secrétaire. Ceux-ci ont pour mission de résoudre les problèmes d'adaptation scolaire des enfants en difficulté. Cette Antenne fut créée en 1980 sous l'impulsion de la Municipalité à la demande des associations de parents d'élèves, des instituteurs et directeurs d'écoles.

Aujourd'hui, près de 550 enfants sont déjà venus en consultation y cher-

cher de l'aide pour surmonter leurs échecs scolaires. Avec la collaboration des parents, les thérapeutes cernent avec l'enfant les raisons de son inadaptation et l'aident ensuite à mieux exprimer ses richesses souvent demeurées méconnues.

L'importante assemblée qui s'est déplacée au 58 rue Kléber à l'occasion de l'inauguration a pu prendre conscience de l'importance des transformations : les locaux plus spacieux et surtout mieux adaptés permettent aujourd'hui au Docteur BRIET, Directeur de l'Antenne Binet, et à toute son équipe de

mener un travail encore plus efficace.

Le coût des travaux s'élève à 400 000 F. Un investissement que M. DEBEUNNE et le Conseil Municipal ont eu à cœur d'allouer quand on sait l'importance que la Municipalité attache aux domaines de l'éducation et de la formation.

En quelques mots, comme le résumait M. DEBEUNNE, à la fin de la cérémonie : "Un investissement pour donner les moyens à tous les enfants et les adolescents de devenir des adultes solides !".

BIENTOT LES ELECTIONS MUNICIPALES...

Deux modifications essentielles au code électoral.

1 - EMARGEMENT DES LISTES

Désormais, après avoir voté, chaque électeur signera lui-même, la liste d'émargement.

2 - PROCURATIONS

Chaque électeur ne disposera plus que d'une seule procuration, plus éventuellement une autre procuration, établie hors de France.

Les dispositions habituelles ne changent pas : Peuvent donner procuration à un mandataire, sur demande déposée au Commissariat de Police, rue Jean Jaurès :

- les électeurs ne pouvant se déplacer en raison de leur état de santé
- les électeurs que des obligations professionnelles, familiales ou sportives, dûment constatées, retiennent éloignés de leur Commune d'inscription
- les électeurs ayant leur résidence et leur activité professionnelle hors du département de leur Commune d'inscription.

Les électeurs qui donnent procuration doivent justifier de leur identité et fournir à l'appui de leur demande une attestation ou des justifications.

Les personnes ne pouvant se déplacer en raison de leur état de santé, doivent fournir un certificat médical.



LE REVENU MINIMUM D'INSERTION C'EST :

UNE ALLOCATION

Si vous avez plus de 25 ans, ou si vous avez moins de 25 ans et un ou plusieurs enfants à votre charge, une allocation portera la totalité de vos ressources à :

selon que vous viviez :

seul sans enfant	2000 F
seul avec 1 enfant	3000 F
seul avec 2 enfants	3600 F
seul avec 3 enfants	4200 F
seul avec 4 enfants	4800 F

ou que vous viviez :

en couple sans enfant	3000 F
en couple avec 1 enfant	3600 F
en couple avec 2 enfants	4200 F
en couple avec 3 enfants	4800 F
en couple avec 4 enfants	5400 F

De plus, si votre loyer est élevé, nous en tiendrons compte. Les ressources qui vous seront alors garanties seront plus importantes.

QUE RECEVREZ-VOUS ?

Vous recevrez la différence entre toutes vos ressources actuelles (salaires, prestations familiales, allocation de chômage...) et le montant des ressources qui vous est garantie.

Cette allocation sera recalculée chaque trimestre.

Pour cela, vous devrez remplir un formulaire que nous vous enverrons. N'oubliez pas alors, de le renvoyer à votre Caisse.

UN CONTRAT D'INSERTION

. Durant les 3 premiers mois où vous toucherez le Revenu Minimum d'Insertion, nous préparerons avec vous un contrat d'insertion.

. Ce contrat précisera les actions devant vous permettre, demain, de disposer de vos propres ressources et de répondre à vos difficultés.

Cela signifie que, selon vos besoins, nous essaierons de vous aider.

Par exemple : reprendre une formation, chercher une activité ou un emploi.

Dans ce cas, vous garderez en plus de vos gains, une partie de votre allocation. Mais aussi, trouver un logement, régler une partie de vos dettes, améliorer votre état de santé, vous assister dans les moments difficiles de votre vie familiale.

. Vous devrez vous engager personnellement avec nous pour la réussite de votre contrat d'insertion.

C'est à cette condition que le revenu d'insertion vous sera maintenu.

. Lorsque le contrat sera signé avec la Commission Locale d'Insertion, votre Revenu Minimum d'Insertion sera prolongé pour des périodes allant de trois mois à un an.

QUELS SONT VOS AUTRES DROITS ?

Vous aurez droit automatiquement à l'assurance maladie de la Sécurité Sociale.

Vous aurez peut-être droit à une Allocation de logement.

QUELLES DEMARCHES DEVEZ-VOUS EFFECTUER ?

Vous devez vous rendre :

- au service social de votre Mairie C.C.A.S.

- ou à la permanence de votre assistante sociale

- ou auprès d'une association agréée.

Une personne vous aidera à remplir votre demande de Revenu Minimum d'Insertion.

Elle vous indiquera les pièces justificatives à fournir.

C'est la Caisse d'Allocations Familiales ou la Mutualité Sociale Agricole qui vous versera l'allocation.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS ?

Adressez-vous à votre C.C.A.S. ou à votre assistante sociale :

2, rue Léon Déjardin - CROIX

Nombre de demandes instruites au 31/01/89 : 150.

Dossiers Admis : 54.

Dossiers Rejetés : 15.

Encours : 81.

TOUTES LES INFORMATIONS MUNICIPALES A PARTIR DU 18 FEVRIER 1989 SUR MINITEL

En appelant le 20.73.00.00 et pour le prix d'un appel téléphonique local, toutes les personnes possédant le Minitel pourront obtenir, non seulement les renseignements sur la vie locale, mais également les informations générales de l'agglomération roubaisienne. Le centre Serveur installé à Roubaix par l'association AVENIR permettra aux Croisiens de connaître tout ce qui concerne les activités de la Commune en matière d'informations générales - sociales - sportives - culturelles - festivités. Mais encore les démarches administratives - urgences - services de garde.

Et ce à partir du 18 FEVRIER 1989, en consultant votre Minitel par le n° 20.73.00.00.

La TV. câblée, 21 chaînes du bout du monde



NOT: NORD R.C. L. No 858-475

TÉL: 20.40.64.64

REGION CABLE
La Télé Liberté



LE NOEL DE "LAFARGUE/OGIERS"

Cette jeune Association, formée cette année, sous la présidence de Mr HUART Patrick, aidé de Mr LOUILLET Pascal et de Mr GHESQUIER Jean-Claude, n'avait qu'un seul objectif : offrir à un prix modique (adulte : 50 F, enfant : 25 F) boissons comprises, aux chômeurs et à leurs familles, aux personnes âgées, seules et oubliées en cette nuit de Noël, un vrai et joyeux repas de réveillon.

Cette Association "LAFARGUE/OGIERS" s'adresse aux habitants de deux Municipalités : ROUBAIX, d'une part et CROIX, d'autre part. Ces Municipalités nous ont fait pleinement confiance et nous ont aidés par l'octroi d'une subvention, la possibilité d'une salle gratuite, vaisselle, tables et chaises, une sono installée par des personnels des deux villes.

Nous avons ainsi été libérés de bien des soucis d'organisation et avons pu offrir un repas de premier ordre comprenant : viandes à profusion, apéritifs, vins blanc et rouge, champagne et à la fin, liqueurs pour dames et messieurs.

Ce repas fut confectionné par un maître traiteur Monsieur GOSSET, 123, rue Klébert à Croix, tout nouvellement installé dans nos murs depuis le 1er Mai dernier. La bûche de Noël ne fut pas oubliée non plus, onctueuse à souhait et

de 2 mètres de long, applaudie à tout rompre, surtout par les petits.

A minuit, les enfants virent arriver le bon Papa Noël, en la personne de Mr GHESQUIER. Un colis leur fut remis ainsi qu'un billet gratuit pour une tombola.

Grâce à Mr VANDEKERCKOVE, (Tél. 20.84.04.81 à Fretin), patron de la Protection Canine, la sécurité fut assurée par la présence de Maîtres chiens avec 4 bergers allemands sous la direction bienveillante mais efficace de Mr Didier DEBUE. Cette sécurité fut une agréable surprise, très appréciée des automobilistes qui purent s'offrir en toute quiétude une joyeuse soirée de Noël. (Associations, qu'on se le dise...).

Le service fut assuré par des bénévoles, membres d'une famille complète, commandés de main de maître, par la maman : Madame Antoinette LOUILLET, (12 enfants).

A l'entrée, une rose était offerte aux dames par le futur Vice-Président Mr Gaston MASSON qui, aidé de Mme MASSON, prendra officiellement ses fonctions le 1er Janvier 1989.

Les Municipalités de ROUBAIX et CROIX avait été cordialement invitées. Cependant, retenu par des engagements pris antérieurement à notre

invitation, Mr DILIGENT ne put être présent à notre Réveillon, ce dont il s'excusa par l'intermédiaire de Mr BRILLON, un de ses adjoints. Ceci pour la Ville de Roubaix.

En ce qui concerne la Ville de Croix, nous eûmes l'agréable surprise et l'honneur de recevoir, représentant le Maire Mr DEBEUNNE, Mr Alain VANPUYMBROUCK, Conseiller Délégué aux Relations Sociales, Associations, représentant également Croix à "CH'TIMI SANS FRONTIERE" accompagné de Madame. Elle aussi, toute surprise de notre gentillesse se vit offrir une rose par Mr et Mme MASSON. Ils nous félicitèrent pour la présentation de la table et l'ambiance qui régnait dès 20 h 45. Le Président, Mr HUART, suivi par son Vice-Président, offrirent le verre de l'amitié. Puis Mr et Mme VANPUYMBROUCK nous quittèrent, pris par d'autres obligations.

Au milieu de la soirée, eut lieu la présentation du nouveau Comité. Après une brève allocution, une gerbe de fleurs fut offerte au nom de l'Association, à l'épouse du Président toute émue, Mme Diana HUART qui remercia.

140 couverts avaient été prévus. Hélas, du fait de l'exiguïté de la salle nous avions dû, à regret, refuser plus de 35 personnes. Il faudra réserver très vite pour le Réveillon fin 1989...

Entraînée par une sono plus qu'endiablée, la fête prit fin vers 6 h 30 le matin...

Mr le Président HUART et le futur Vice-Président, présentèrent aux bénévoles de service, leurs remerciements et félicitations.

Un dernier verre fut servi, tout le monde se quitta, fourbu mais la joie au cœur et prêt à renouveler d'autres réjouissances, prévues dans l'année.

Les principales fêtes étant terminés, cette Association reprend ses activités par un 421 les 25 et 26 Février au Café TONIO, Place St Pierre et le 11 Mars par un tournoi de belote, salle du Créchet, rue du Créchet.

Pour aider l'Association, des cartes de membres actifs sont en vente au prix de 25 F.

S'adresser chez le Président, Mr HUART, 51 rue Paul Lafargue Croix, ou chez le Vice-Président, Mr MASSON, 6 rue St Nicolas Croix.

ASSOCIATION JOIE ET FAMILLE

Il y peu de temps, s'est créé sur Croix, une Association adhérente à l'U.F.C.V., ayant pour but, autre l'encadrement d'une colonie ouverte à tous, en juillet, de permettre à quelques enfants dont les parents sont sans ressources, de pouvoir partir en vacances, avec cette colonie.

Bien sûr, l'argent est nécessaire. C'est pour cela qu'a eu lieu sur Wasquehal un Tournoi de Bridge, dont la totalité de la Recette est allée à l'association, pour ces enfants défavorisés.

Je voudrais remercier ici, Monsieur Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, ainsi que Monsieur Gérard VIGNOIBLE, Maire de Wasquehal, qui ont accepté également de participer financièrement et matériellement à notre projet.

Afin de permettre à ces enfants défavorisés de partir en vacances, un couscous, suivi d'une soirée dansante sera servi dans la salle de Croix Beaumont, le Samedi 22 Avril 1989. Les places étant limitées, vous pouvez réserver vos places dès à

présent. (Réservation auprès de l'association: Participation aux frais : Adultes : 60 francs Enfants - 12 ans 30,00 francs). Ce repas pourrait être une occasion idéale pour les futurs colons de rencontrer le Directeur et l'encadrement.

Nous rappelons par ailleurs que les inscriptions pour notre colonie sont déjà commencées. Elle aura lieu du 3 au 23 Juillet inclus, soit 21 jours, à Ruffec, en charentes. Elle comprendra de nombreuses activités comme par exemple : le Canoë, Kayac, Equitation, Tennis, Piscine couverte et découverte, camping... Vous pouvez retirer des prospectus auprès de l'Association.

"Facilités de paiements échelonnés pouvant être étudiés".

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez prendre contact dès à présent avec :

Mr Daniel STORME,
à l'Association Joie et Famille,
13 rue Lamartine à Croix,
tél. 20.70.75.99.

DANS PEU DE TEMPS, LA TELEDISTRIBUTION



La Ville de Croix n'est qu'une petite ville de vingt mille habitants. Mais elle n'est pas banale. Certes comme toutes les Communes elle a ses faiblesses.

Les Croisiens, par exemple, ont fait l'amère expérience du déclin du machinisme agricole. Nous y avons fait face.

Mais elle a aussi des atouts : la proximité du Grand Boulevard de Roubaix, une solide tradition industrielle, un environnement attrayant qui se prête à la diversification des activités.

Le nouvel ensemble des TROIS SUISSES, les installations prestigieuses d'I.B.M., le nouveau Siège Sociale d'AUCHAN, ce n'est pas rien.

Ces différentes Sociétés ont développés au sein de leurs sièges des systèmes de communication sophistiqués de dimension internationale qui leur permettront de dialoguer avec n'importe quelle ville du Globe.

Une seule des ces Firmes suffirait à faire le bonheur de plus d'une Cité.

Mais nous avons voulu aller plus loin.

Une Ville se distingue par la qualité d'une bonne partie des emplois qu'elle offre, elle ne peut être en retard dans le domaine des technologies nouvelles.

La Ville a donné l'exemple en commençant l'informatisation de ses services. Une nouvelle étape vient d'être franchie.

Grâce aux accords que la Ville a conclus, CROIX va bientôt bénéficier des avantages de la **TELEDISTRIBUTION**.

Les installations seront progressives bien entendu, mais les premières auront lieu dans peu de temps.

Au fil des jours, les Croisiens seront de plus en plus en mesure, pour un coût raisonnable, de bénéficier des moyens de culture, des informations et des distractions que leur offrent... **vingt et une chaînes de télévision !**

C'est une nouvelle étape. La Ville a fait ce qu'elle pouvait pour développer l'activité économique, favoriser l'artisanat et le commerce !

Nombre d'experts pensent que l'horizon économique mondial s'éclaircit. Nous serons à l'affût.

Nous saisissons toutes les chances... parce que c'est notre devoir...

Fin Février, nous lancerons le **Service Minitel** de la Ville de Croix, qui permettra aux usagers d'obtenir une information précise sur tous les problèmes concrets qui les concernent.

André HIBON
Conseiller Délégué
à l'Action Economique





**RASSEMBLEMENT
MINI-BASKET
Samedi 29 Avril
Dimanche 30 Avril**

Dans les installations municipales de la rue Romain Rolland se déroulera durant le week-end des 29 et 30 Avril prochains un grand rassemblement de Mini-Basket.

Le samedi sera réservé aux plus jeunes des Ecoles de Basket, enfants de moins de 10 ans, ne jouant pas encore régulièrement dans les championnats. De 14 h 30 à 18 h 00, ce sera l'occasion de voir les futurs titulaires des équipes supérieures.

Le dimanche sera consacré aux Poussins et Poussines. Première étapes officielle dans la hiérarchie. Basket non-stop puisque les rencontres se poursuivront sans interruption de 9 h à 18 h, alternant Masculins et Féminins dans cette grande fête de l'amitié dans le sport.

Rendez-vous à tous les amateurs de "Balle au Panier".

VIVRE A CROIX
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
F. DEBEUNNE

IMPRIMERIE SENECAUT S.A.
ROUBAIX

IRIS CLUB JUDO : UN TOURNOI FLORISSANT

Le 15 Octobre 1988, l'Iris Club de Croix organisait son 3ème Tournoi International de Judo avec un soin tout particulier. Les articles de la ligue, grands habitués des dojos n'ont d'ailleurs pas manqué de souligner la qualité de la préparation et du déroulement. Malheureusement, plusieurs clubs attendus ne sont pas venus et sans prévenir : GEMBLOUX de Belgique, NAASTRICHT de Hollande, Esch sur Alzette, champion du Luxembourg... Sans cela, tout aurait été vraiment parfait et on comprend l'embarras de la section judo de l'Iris qui n'avait pas prévu cela. Commençons avec le classement :

- 1er Iris Club de CROIX
- 2ème Judo Club de SAILLY
- 3ème MOUVAUX
- 4ème Judo Club de ZÖNS (Allemagne)
- 5ème Iris Club de CROIX



Equipe B

6ème NEUVILLE EN FERRAIN

Le Tournoi s'est déroulé, non pas dans la salle habituelle, mais dans la salle Omnisports du Stade Henri Seigneur qui a été fort bien aménagée pour l'occasion.

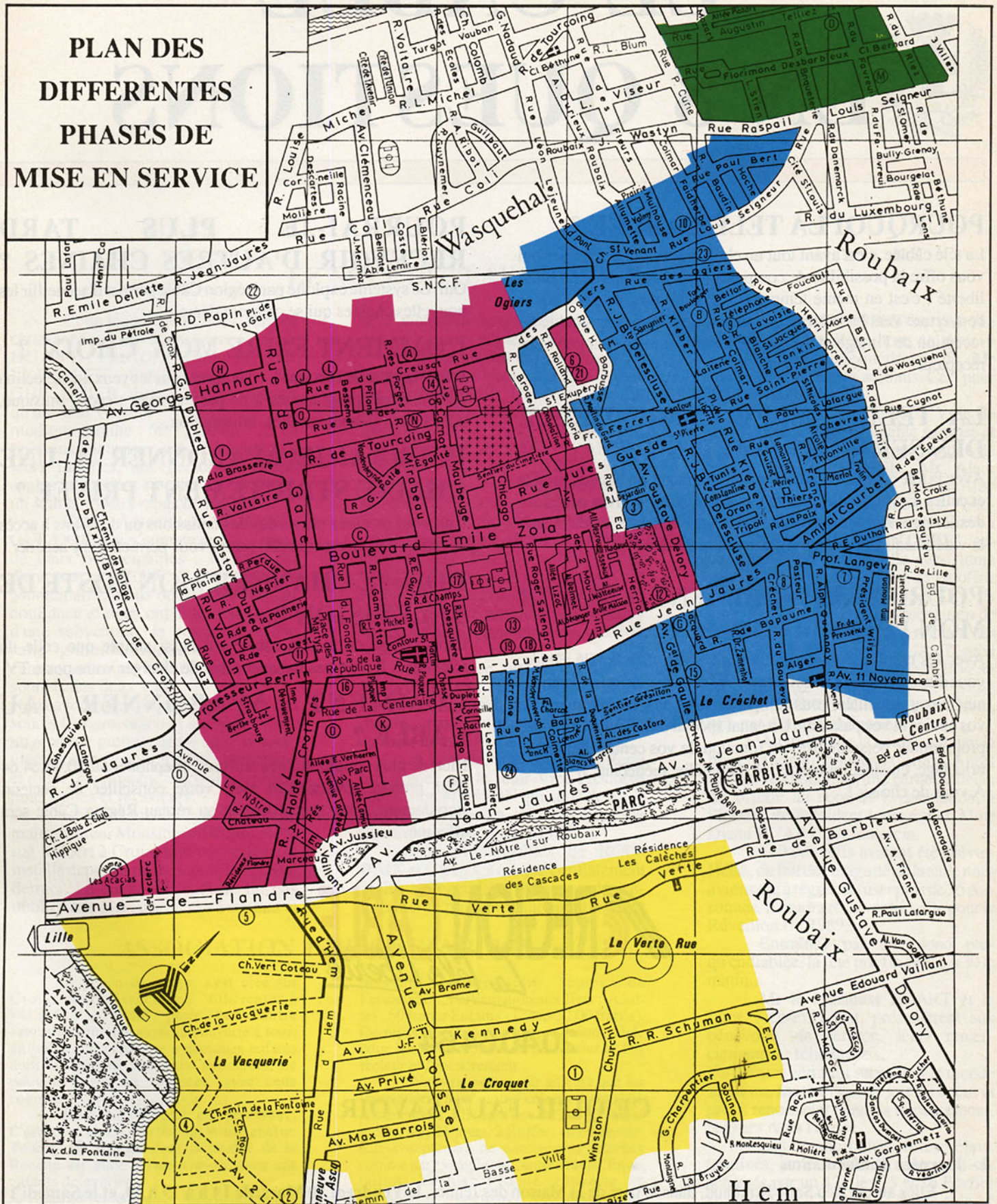
Monsieur Maurice DECLERCQ, Président de la ligue était présent à cette manifestation, preuve de l'intérêt qu'y portaient les Instances Régionales.

La Municipalité, la Ligue quelques entreprises telles que Renault Véhicules Industriels, le Crédit Mutuel ont apporté au tournoi une aide inestimable sans celle-ci le tournoi n'aurait pas eu l'impact qu'il a obtenu auprès des Médias.

Le 15 Octobre, l'Iris Club de CROIX devenait grande Association Croisienne et était reconnue comme telle par la Municipalité lors d'une réception en Mairie. A cette occasion Monsieur

RESEAU CABLE DE TELEDISTRIBUTION

PLAN DES DIFFERENTES PHASES DE MISE EN SERVICE



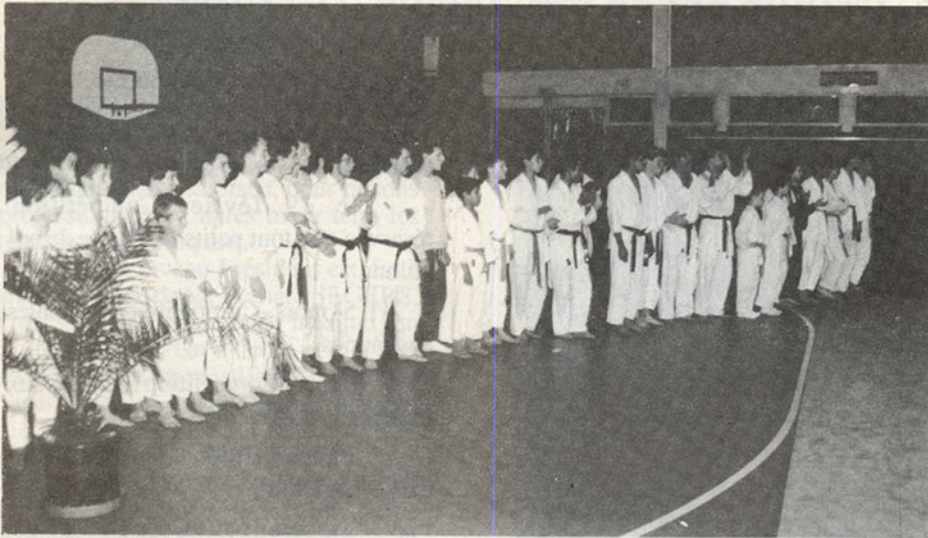
LEGENDE

Phase 1 - 3 388 Foyers
Livraison 1er Semestre 1989

Phase 2 - 360 Foyers
Livraison 2ème Semestre 1989

Phase 3 - 3 500 Foyers
Livraison Courant 1990

Phase 4 - 889 Foyers
Livraison Courant 1991



Francis DEBEUNNE recevait des mains de Monsieur Maurice DECLERCQ la Médaille de Prestige de la Fédération Française de Judo, trophée rare récompensant la Ville pour son soutien efficace et permanent pour le Judo.

Grâce au travail fourni par tous les bénévoles du club depuis de si nombreuses années, le club trouvait enfin sa juste récompense. Mais il faut souligner que sans ce travail d'équipe, de passionnés d'un sport, il n'y aurait pas eu de Tournoi.

La section Judo a donc prouvé et de façon éclatante qu'Iris n'est pas uniquement l'image du ballon rond.

Rendez-vous en Octobre 90 pour le 4ème Tournoi International de Judo avec plateau de clubs invités somptueux.

DE NOMBREUX RESULTATS

Déjà de bons résultats pour cette saison à l'Iris Club de Croix.

- 1er par Equipe au 3ème Tournoi International de Judo organisé par le club le 15 Octobre 1988.

Championnat District Minimes

- 46 kg : 5ème Chérif KHERROUBI

- 50 kg : 5ème Olivier DE-
SPRINGRE - 7ème Marc DELEEST
Tous les 3 sont sélectionnés pour
le Championnat Départemental.

Championnat District Cadets

- 50 kg : 1er Farid MADANI
- 55 kg : 2ème Kamel BOURAS
- 60 kg : 3ème Amar BAUCHE
Tous les 3 sont sélectionnés pour
le Championnat Départemental.

Championnat District Seniors

- 60 kg : 5ème Mohamed GUES-
SAD
- 78 kg : 9ème Michel VERNAY
Tous les 2 sont sélectionnés pour
le Championnat Départemental.

Championnat District Juniors

- 60 kg : 3ème Mohamed GUES-
SAD
Sélectionné pour le Champion-
nat Régional.

Championnat Départemental Juniors

- 60 kg : 3ème Mohamed GUES-
SAD
Sélectionné pour le Champion-
nat Régional.

Championnats Départementaux U.N.S.S.

Cadets - 55 kg : 1er Kamel
BOURAS - 2ème Farid MADANI

Juniors - 60 kg : 1er Mohamed
GUESSAD

Lors des derniers passages de
grades pour l'obtention de la ceinture
noire 2ème DAN

Mohamed GUESSAD a marqué
40 points

Kamel BOURAS a marqué 30
points

A noter que Kamel BOURAS a
obtenu sa ceinture noire 1ère DAN en
Octobre dernier.

Avant la fin de la saison, 3 Ju-
dokas devraient obtenir leur ceinture
noire. Il s'agit :

d'Eric DEGHOY
de Farid MADANI
d'Ali AZIZI.

SOCIETE D'HORTICULTURE

C'est le Jeudi 23 Mars à 19 heures,
au Café Lucien 307, rue des Ogiers que
Mr BASTIEN donnera une conférence
de jardinage.

Cette conférence marquera le
dernier délai pour le paiement des cotisa-
tions et la distribution des séries de
graines.

Passé cette date du 23 Mars, les
retardataires seront considérés comme
démissionnaires. Leur carte sera
retournée à Valenciennes et la revue
"Pour nos jardins" sera supprimée.

Cette conférence sera suivie
d'une première tombola gratuite entre
tous les membres présents, à jour de leur
cotisation, ainsi que d'une seconde of-
ferte par les Amis des Jardins.

*

*

*

LE CABLE EN 8 QUESTIONS

POURQUOI LA TELE CABLEE ?

La télé câblée, c'est avant tout un choix important de chaînes qui vous offre la possibilité de composer votre programme en toute liberté ; c'est en même temps la télévision près de chez soi et l'ouverture vers les autres continents ; c'est avoir une qualité de réception de l'image et du son incomparable sans changer votre récepteur.

LA TELE CABLEE OFFRE-T-ELLE DES SERVICES INEDITS ?

Avec la télé câblée, vous découvrez les images du bout du monde et celles de votre ville, de votre quartier. Vous pouvez accéder à des services nouveaux tels que la télé-surveillance, le télé-achat, la vidéothèque, le télé-enseignement ou le télévote.

POURRAI-JE VRAIMENT CHOISIR MON PROGRAMME ?

Avec les nombreuses possibilités que vous offre la télé câblée, vous disposez enfin d'une réelle liberté : sport, musique, aventure, cinéma ou actualités, vous composez votre programme au gré de vos envies et vos passions. Un canal spécial diffusera en effet des programmes personnalisés en fonction de vos centres d'intérêt : bricolage, cuisine, informatique, philatélie, médecine...
A vous de choisir !

POURRAI-JE PLUS TARD RECEVOIR D'AUTRES CHAINES ?

Oui. Le système exploité par Région Câble permet d'accueillir les nouvelles chaînes qui se créeront demain.

COMMENT FAIRE MON CHOIX ?

Dans "la lettre de l'abonné", vous aurez sous les yeux une sélection des meilleurs programmes à ne pas manquer : sport, musique, éducation, cinéma, variétés, information...

POURRAI-JE M'ABONNER A UNE CHAINE STRICTEMENT PRIVEE ?

Oui, vous recevrez chez vous des émissions ou des films à accès restreint. Un code personnel secret vous permettra d'y accéder.

DOIS-JE CHANGER MON POSTE DE TELEVISION ?

L'installation de la télé câblée est aussi simple que celle du téléphone. Il n'est pas indispensable de changer votre poste TV.

COMMENT M'ABONNER AU CABLE ?

Rien de plus simple. Il vous suffit de téléphoner au 20.40.64.64 pour prendre rendez-vous avec votre conseiller de secteur. Rapidement, votre raccordement au réseau Région Câble sera effectué.



20.40.64.64

CE QU'IL FAUT SAVOIR

I - Journées d'information

Elles auront lieu Salle Rimbaud, dans le parc de la Maison des Jeunes, le **Vendredi 10 Mars, de 14 h à 19 h 30, et le Samedi 11 Mars, de 9 h à 19 h 30.**

Un "mur d'images" correspondant aux 21 chaînes sera présenté. Les renseignements seront donnés par des techniciens de "Région Câble".

II - Conditions d'inscription

Raccordement : 300 francs, une fois pour toutes.

Caution-décodeur : 300 francs.

Abonnement mensuel : 139 francs par mois.

Attention - Région Câble a décidé de dispenser les premiers abonnés des frais de raccordement. Saisissez votre chance.



CLUB NAUTIQUE BELLE VITALITE

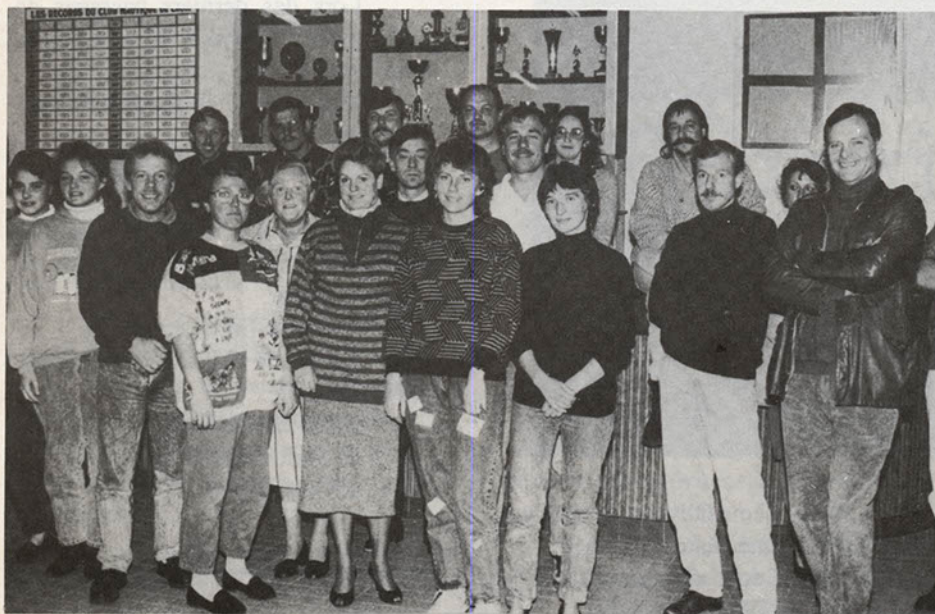


Photo Nord-Eclair

Lors de sa dernière réunion le 10 Novembre 1988, l'équipe du Club Nautique ci-dessus a préparé sa première réunion importante le 11 Novembre. Cette compétition était dédiée à l'un de nos membres tragiquement disparu dans l'année. La compétition s'intitulait : journée Jean ZAWADZKI. Elle réunissait plusieurs clubs de la région. Mme ZAWADZKI a tenu à récompenser les deux plus jeunes en leur offrant un superbe sujet en chocolat et aux deux plus âgés une gerbe. Le club de Croix lui offrait une plaque souvenir "Jean ZAWADZKI", au club ayant eu le plus grand nombre de finalistes. Deux clubs avaient ce critère : Maubeuge et Croix. La sportivité a voulu que nous laissions ce trophée si souhaité au club adverse. Les trois premiers nageurs de chaque série se sont vus décerner une médaille.

Les membres présents sur cette photo sont à votre service presque tous les jours de l'année, soit :

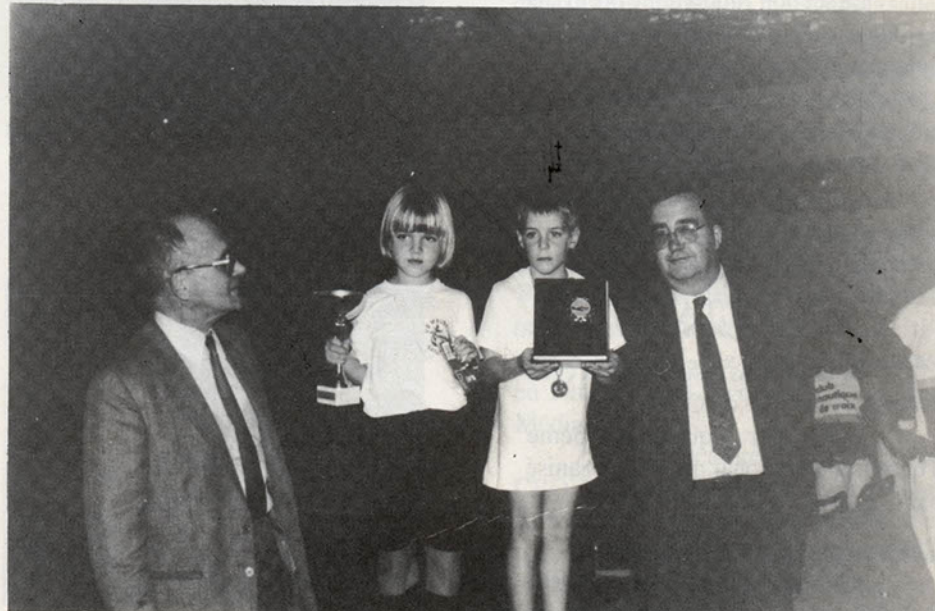
les lundi et jeudi de 18 heures 30 à 19 heures 30 pour l'école de natation réservée aux tous petits ;

les lundi et jeudi de 19 heures 30 à 20 heures 45, les mercredi et samedi de 18 heures 30 à 20 heures 15 pour les adolescents de la pré-compétition et compétition ;

le mardi de 20 heures à 21 heures pour les adultes.

Quelques dates importantes à

Les deux plus jeunes récompensés



retenir :

le 5 février 2ème journée du critérium du Nord à Croix,

le 19 février Compétition réservée aux tout petits de l'école de natation,

5 mars Compétition médailles des jeunes,

5 mars Compétition réservée aux tous petits à Armentières,

12 mars 1989 : Rencontre amicale à Hornaing,

21 mars 1989 : Coupe de la Ville et fête du Bicentenaire de la Révolution... Affaire à suivre.

Une innovation cette année : le Club Nautique de Croix a deux membres élus au Comité du Nord de la Fédération Française de Natation. Il s'agit de Mr André VANDEWALLE le président du Club et de Mme Béatrice HAGELSTEIN la secrétaire.

* * *

*



NOUVEAU PRESIDENT A LA PATRIOTE : Mr Bernard SEGERS

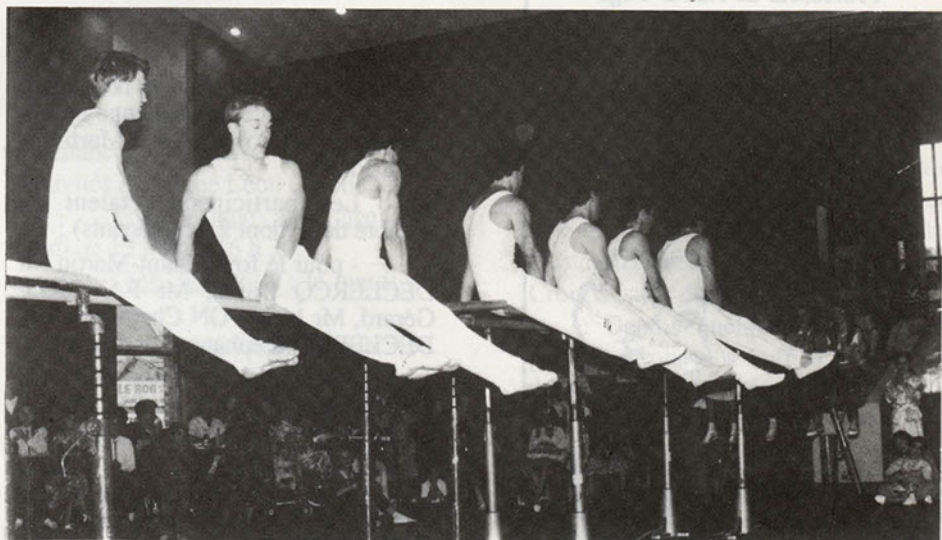
Lors de la dernière Assemblée Générale de la société de gymnastique "LA PATRIOTE", nous avons appris que Mr André BEHAGLE, Président, souhaitait laisser sa place, pour raisons professionnelles ; après avoir tenu les rênes pendant cinq ans.

Le nouveau Président est donc arrivé ; il s'agit de Mr Bernard SEGERS, Professeur d'Education Physique au Collège Boris Vian à Croix et membre de la "Patriote" depuis 1979. Il en était le Vice-Président et le responsable technique "Filles" avant de devenir Président. Croisien de naissance, juge officiel de la Fédération Française de Gymnastique (F.F.G.), c'est un sportif accompli qui a pratiqué l'athlétisme, le foot, le handball, le tennis, le ski et bien sûr la gymnastique.

Après l'élection du nouveau Président, il fût procédé à la formation du Comité Directeur à savoir : Mme MARISSAL (Présidente d'Honneur), André BEHAGLE (Vice-Président, responsable technique "filles"), Patrick DESPRETZ (Vice-Président responsable technique "garçons"), Gérard MARGIEE (Trésorier), Didier VAN BELLEGEM (Secrétaire), Dominique PONTRANDOLFI (Responsable école de gym et baby-gym).

Seront responsables des différentes commissions : Anne-Marie LE GOFF, Gilbert PLATEAU, Gérard PIERS (Juges) - Françoise BERTEN, Danièle GREGOIRE, Geneviève PETIT (Habillement) - Edmond DELOUZ (Presse) - Frédérique VERMEULIN (Mairie) - Patricia BEHAGLE (Récompenses) - Anne-Marie LE GOFF, Gilbert PLATEAU, Marié-Thérèse RAHAL (Secrétariat compétitions) - Jean-Claude DEWASTE, Jean-Claude GREGOIRE, Yvon LAUTROUS, Jean-Pierre PETIT (Bar) - Michel COFFRE, Jean-Pierre PETIT (Déplacements) - Jean-Pierre PETIT (Entretien matériel) - Patricia BEHAGLE, Françoise BERTEN (Gym d'entretien) - Pascaline SEGERS, Jacques HUGUET (Tai-Chi-Chuan), font également partie du Comité : Rachid BOUSSAD, Martine DETURCK, Véronique DEVYLERE, Sylvie DEWASTE, Daniel FONTAINE, Bernard GIKIERE, J.L. HERLAND, H. SADSOUAD.

Félicitations au Vice-Président



Patrick DESPRETZ qui vient d'être élu à la présidence de la Commission Technique du Comité des Flandres de la Fédération Française de Gymnastique.

Samedi 21 et Dimanche 22 Janvier à Halluin, Tourcoing et Lys-lez-Lannoy avait lieu le premier tour des Finales Départementales du secteur Lille des Championnats par équipe de 6 (figures imposées) de la F.F.G.

Brillants résultats d'ensemble de la "Patriote" présente avec dix équipes, (5 de filles et 5 de garçons) toutes qualifiées pour la grande finale départementale avec une mention spéciale aux "Benjamins" et aux "Cadettes" ayant eu accès au podium en se classant respectivement 1e et 3e de leur catégorie.

RESULTATS DES GARCONS :

BENJAMINS :

Entraîneurs : Dominique PONTRANDOLFI, Steeve LECRENIER, Georges BOUSSAD, Patrick DESMONS.

Première marche au podium avec Pierre BOYENVAL, Stéphane DANDRE, Dimitri VERBEKE, Jean-Baptiste DELANNOY, Maxime et Adrien DEMESPAUL, cette équipe totalisant 137 pts 10. L'équipe 2 récolte 121,35 et l'équipe 3 quant à elle se qualifie également avec 94,90.

MINIMES :

Entraîneur : Bernard GIKIERE. Se qualifient terminant 6e avec

155 pts 90.

TOUTES CATEGORIES :

Entraîneur : Gérard PIERS.

Cette équipe formait en majorité de moniteurs se qualifie avec 223 pts 65.

RESULTATS DES FILLES :

BENJAMINES :

Entraîneurs : Patrick DESPRETZ, Catherine FEUILLET.

Lys-lez-Lannoy l'équipe 1 se classe 7e sur 19 équipes avec 97 pts 20 et à Tourcoing le même jour l'équipe se qualifie également 6e sur 15 avec 94 pts 70.

MINIMES :

Entraîneur : Jimmy BEHAGLE.

Deux équipes défendaient les couleurs de la "Patriotes" à Halluin se qualifiant toutes deux avec respectivement 95 pts 30 et 82 pts 70.

CADETTES :

Entraîneur : André BEHAGLE.

Seconde équipe du club ayant droit au podium se classant 3e avec 124 pts 30 en faisant partie : Sandra COURTEILLE, Caroline SEGERS, Karine PLATEAU, Marjory AYME, Nancy FLOREE, Virginie VERMES.

Ces brillants résultats prouvant l'importance de l'assiduité et du sérieux aux entraînements et remerciant monitrices et moniteurs de leur dévouement au club. Le Comité remercie bien vivement tous les accompagnateurs et supporters présents à ces différentes compétitions.



Madame Ginette VERBRUGGHE

Professeur de Hatha-Yoga
Affiliée à la Fédération Française
de Hatha-Yoga

vous propose des cours au
LCR

29, rue Gambetta à CROIX
Tél. 20.98.44.60



HORAIRES :

LUNDI : 18 h 15 - 19 h 45
MARDI : 9 h 30 - 11 h
VENDREDI : 9 h 30 - 11 h
VENDREDI : 17 h 45 - 19 h 15

RELAXATION :

LUNDI : 17 heures

* *
*
*

**CONCOURS DE
BILLARD A
RENOUVELER**

Du 29 Octobre au 19 Novembre 1988 s'est déroulé un challenge de billard entre les foyers Saint-Martin et Saint-Pierre.

Les participants étaient au nombre de 8 (dont 2 remplaçants) :

- pour le foyer Saint-Martin Mr DECLERCQ David, Mr FAVOREL Gérard, Mr MOTTON Christophe, Mr DECLERCQ Stéphane (remplaçant) ;

- pour le foyer Saint-Pierre Mr BECQUAERT Freddy, Mr DELPLANQUE Guy, Mr REMY Marcel, Mr SOIR Jean-Pierre (remplaçant).

Cette rencontre amicale a vu la victoire (sur le fil) du foyer Saint-Pierre par 5 victoires à 4.

C'est la première fois qu'une rencontre de ce type est organisée au sein des foyers Saint-Martin et Saint-Pierre, à l'initiative des présidents de chaque club (Monsieur RAQUET et Monsieur SOIR).

Compte tenu de l'ambiance conviviale qui s'est révélée lors de ce concours, celui-ci sera sans doute renouvelé et étendu (quant au nombre de joueurs et d'autres clubs) les années prochaines.

La remise des prix a eu lieu le Dimanche 29 Janvier 1989 au foyer Saint-Pierre en présence de Mr DEBEUNNE, Maire de Croix, invité d'honneur.

A l'issue de cette cérémonie, avait été organisé une démonstration de billards 3 bandes, exécutée par deux joueurs de renommée nationale (Mr RAQUET et Mr DELVIGNE).

Cette manifestation a été l'occasion de rassembler un certain nombre d'amateurs de billard (joueurs ou non) qui ont pu se faire une idée peut être plus concrète sur ce sport, mal connu de la majorité des gens.

Un vin d'honneur a clôturé cette sympathique réunion.

Pour tous renseignements contacter :

Mr RAQUET tél. 20.70.18.20
Mr SOIR tél. 20.37.82.95

**UNION BOULISTE
CROISIENNE :
COUPE ALBERT CAES**

La deuxième édition de la coupe Albert Caes a vu le triomphe de la jeunesse puisque la moyenne d'âge des 6 finalistes ne dépassait pas 20 ans.

C'est la jeune équipe de Béthune composée de LEGOFFNIEBOJEWski SWITALA qui, par sa régularité et l'adresse de ses tireurs, a remporté la coupe devant des équipes chevronnées, notamment Alain AUREJAC, plusieurs fois champion du Nord, Tonio ANDREANI, Charles CANINOTTE, Daniel CAES.

RESULTATS

Quart de finale :

LECOQ-DELATTRE FRERES DE LENS battent ANDREANI-QUINCI-POLLET DE CROIX : 13 à 11. L'équipe croisienne menait 11 à 12 avant de se faire battre sur des erreurs de jeu.

NIEBOJEWski-LEGOFF-SWITALA DE BETHUNE battent FOURRIER-LEVEQUE-CLAERHOUT mixte : 13 à 11. Cette partie fut sûrement la meilleure du Tournoi.

DHONT-BLONDEL-VANVETTEREN D'ARMENTIERES battent DEFIVES-CAES-CANINOTTE Lucienne 13 à 11. La victoire aurait pu sourire aux Croisiens sans un passage à vide au milieu.

CHOUMER-DROISSANT-DQISE DE NIEPPE battent PETILLON-WANDERBECQUE-DONZE DE NIEPPE 13 à 9.

Demi-finale :

LECOQ bat DHONT 13 à 11.
LEGOFF bat CHOUMER 13 à 7.

Finale :

LEGOFF bat LECOQ 13 à 4.

Consolante :

BRUYNEEL-DECKNY-HAZE D'ARMENTIERES battent 13 à 1 l'équipe D'HELFF Francis-DAMART-Marc-MEUNIER J.P. DE CROIX.



ASSOCIATION DU LCR CROIX CENTRE

Cette Association dont le siège est au 27-29 rue Léon Gambetta, regroupe différentes activités sociales réparties dans plusieurs locaux du centre de Croix.

L'activité principale est la :

- Halte Garderie "Les Mini-Pouces" (19, rue de la Gare tél. 20.45.95.56).

Cette halte garderie est ouverte 43 h par semaine aux enfants Croisiens ou non de 3 mois à 6 ans. Les enfants sont encadrés par 2 éducatrices de jeunes enfants et 2 auxiliaires.

- Une garderie peri-scolaire, en liaison avec l'école Voltaire, rue de la Gare, a été mise en place en Septembre 87. Depuis la rentrée 88, les enfants sont répartis dans 2 locaux l'un au 4 bis rue de Tourcoing et l'autre au 27 rue Gambetta. Et y sont encadrés par une monitrice secondée par une stagiaire.

- Activités Poney-Spectacles : deux monitrices encadrent un groupe

d'enfants de 4 à 10 ans tous les mercredi après-midi de 13 h 30 à 18 h pour des sorties poney ou spectacles en alternance. Le rendez-vous est fixé au Activités du 29 rue Léon Gambetta.

- Gymnastique 3ème âge : le lundi de 15 h 30 à 16 h 30.

- Club 3ème âge : le mardi de 14 h à 18 h.

- Couture : le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

- Yogga : le lundi de 18 h 30 à 20 h, mardi de 9 h 30 à 11 h, vendredi de 9 h 30 à 11 h et de 10 h à 11 h 15.

Pour faire partie de cette association, une cotisation familiale de 50 F est demandée. Pour tous renseignements, téléphonez au 20.45.95.56.

Les Membres du bureau de l'Association CROIX CENTRE sont :

- Présidente : Mme GAUTHIER Irène,
Vice-Présidente : Mme MARECHAL Edith,
Secrétaire : Mme LEBLON Gaétane,
Trésorière : Mme VOGEL Véronique.

LES CYCLOS ONT TIRE LES ROIS

Samedi 14 Janvier, au café TONIO, 30, place de la Liberté, le CLUB-CYCLO-CROIX a tiré les rois.

Soixante personnes assistaient à cette fête traditionnelle dotée pour la première fois d'une tombola gratuite.

Elu Roi, Yves MERLIN a choisi pour Reine : Nathalie DELESCLUSE.

Le gros lot de la tombola a été gagné par Peggy URBANKE, la pédaleuse de charme du Club.

La Municipalité était représentée par MM. FOURMEAU, Adjoint, et VANPUYMBROUCK, Conseiller Délégué. Mr BLOUET étant excusé.

Courant Juin il est prévu un déplacement dans l'Avesnois. Toutes les précisions seront données lors de la réunion de Club du 20 Avril, qui se

tiendra au Siège : Office Culturel de Croix de 17 à 19 Heures.

ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA RESIDENCE FLANDRE

Assemblée Générale VENDREDI 11 MARS 1989 à 20 heures, salle Bis (derrière la salle des Fêtes G. Dedecker).

Le 24 Décembre, l'Association avait invité le Père Noël à faire une petite visite dans le Parc de la Résidence. Il a distribué des friandises aux enfants de la Résidence venus le voir.

INFOS-JUDO

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Cher Judoka

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la soirée familiale qu'organise le Comité du Club aura lieu le Samedi 18 Mars 1989 en la salle Gustave Dedecker rue Jean Jaurès à Croix à partir de 20 h.

Depuis quelques années, nous personnalisons nos buffets à l'aide de thèmes différents.

Et bien, cette année encore, nous avons souhaité continuer en ce sens.

1989 : Année du Bicentenaire de la Révolution Française, vous offrira l'occasion d'apprécier des yeux et du palais un magnifique buffet ayant pour thème cet événement national que nous concoctera comme d'habitude le traiteur Gilles VAN DEN HEED ainsi que toute son équipe.

Dans notre souci constant d'un bon accueil, le service sera effectué par des jeunes en formation Hôtelière.

L'animation sera assurée par Patrick.

Les éléments indispensables à la réalisation d'une agréable soirée sont réunis pour vous et forment un merveilleux cocktail de réussite.

A votre arrivée, vous aurez la possibilité de bénéficier du service vestiaire, qui sera gardé tout au long de la soirée.

Alors n'attendez pas plus longtemps, réservez cette soirée sur votre calendrier et inscrivez vous au club avant le 10 mars 1989 DERNIER DELAI les Mercredi, Vendredi de 18 h 30 à 21 h et Dimanche de 10 h à 12 h. Stade Henri Seigneur, Bd Emile Zola Croix. Tarif Adulte : 75 Frs et Tarif Enfant (de 7 à 13 ans) : 60 Frs.

Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, Cher Judoka, l'expression de nos sentiments sportifs.

La Commission.



LE CLUB "DES CHIFFRES ET DES LETTRES"

Présidée par Mr Francis DEBEUNNE, Maire de Croix, et en présence de Monsieur Alain VANPUYMBROUCK, une assemblée générale a eu lieu le 21 janvier 1989, dans la salle Rimbaud, pour l'élection d'une nouvelle Présidente du club "DES CHIFFRES ET DES LETTRES" de Croix.

C'est à l'unanimité qu'a été élue Madame Madeleine VANDEMBROUCKE.

Nous lui présentons, avec nos félicitations, tous nos voeux pour une parfaite réussite dans ses nouvelles fonctions.

Egalement, et à l'unanimité, il a été décidé que Mme Nicole VROMAN resterait secrétaire du Club, et que Mme Adrienne ROBIDET exercerait les fonctions de trésorière.

Une excellente équipe qui contribuera à la bonne marche du Club, maintenant bien connu et enraciné à CROIX.

Pour tous renseignements téléphonez à :

l'Office Culturel 20.72.57.16 ou Madame Madeleine VANDEMBROUCKE 20.02.35.37 ou Madame Nicole VROMAN 20.72.23.76

A l'initiative de la Ville de Croix

L'ORCHESTRE NATIONAL DE LILLE

Sous la Direction de Antonello ALLEMANDI
et le concours du Soliste Violoniste Régis PASQUIER

Vous propose :

- Circuspolka de STRAVINSKY
- Concerto pour Violon et Orchestre d'Harmonie de WEILL
- Sixième Symphonie de DVORAK

Le Mardi 6 Juin 1989 à 20 h 30

Salle Omnisports du Boulevard Zola à Croix

Prix des Places : 40 F. Gratuité pour les enfants scolarisés à Croix.

Réservation des Places :

Hôtel de Ville de Croix, 187 rue Jean Jaurès à Croix de 9 heures à 12 heures et de 14 h 00 à 18 h 00 - 1er Etage Guichet n° 2 - Téléphone 20.70.87.94 - Tous les jours sauf le Mercredi toute le journée et le Samedi après-midi.

CSCV

A l'heure ou nous écrivons cet article, c'est à dire le 31 Janvier, une correspondance est en cours avec les responsables du journal "Vivre à Croix", concernant les termes de nos

interventions dans ce journal, aussi nous nous contentons de rappeler notre permanence à laquelle nous pouvons vous renseigner pour ce qui concerne le Cadre de Vie, tous les premiers Jeudi du

CULTURE ET BIBLIOTHEQUES POUR TOUS

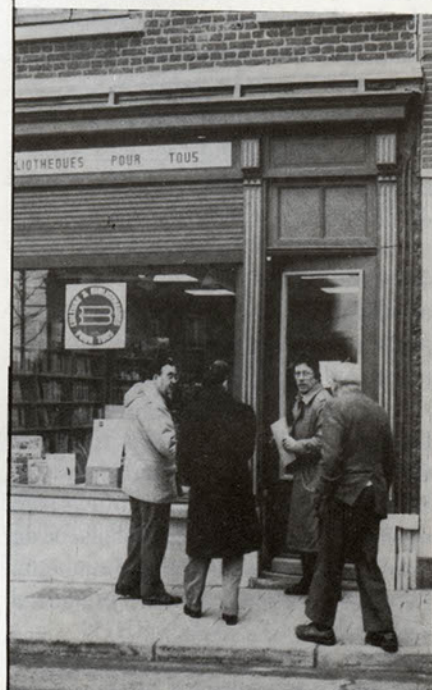


Photo "NordEclair"

Prêts de livre

**28 Place de la Liberté
CROIX (St Pierre)**

**Mardi 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi 9 h 30 à 11 h 30
Mercredi 16 h 30 à 18 h 30
Samedi 10 h 00 à 12 h 00**

* *
*

Mois de 17 h 30 à 18 h 30 à l'Office Culturel, 68 rue Jules Guesde.



LES ACTIVITES DE "CHANTONS ENSEMBLE"

Après la fête de la Sainte-Cécile qui fut fêtée joyeusement par tous les choristes et leurs amis, en compagnie de Mr le Maire et de Mme DEBEUNNE, ainsi que Mr CARNOIS, adjoint aux Sports et à la Culture, la chorale respecta aussi, pendant les fêtes de fin d'année, la trêve des confiseurs.

Depuis, la reprise s'est effectuée dans une ambiance joyeuse et nous préparons avec ardeur nos activités du 1er trimestre.

Nous avons participé à un après-midi récréatif à la Maison de Retraite Barbieux à Roubaix où les pensionnaires du Pavillon des Bleuets nous attendaient avec impatience.

Par leurs mines réjouies et leurs applaudissements, ils nous ont montré qu'ils ont apprécié les divers chants que nous leur avons interprétés.

Photo "Nord Eclair"



Puis, le 7 Mars, se tiendra notre assemblée générale dans les locaux de l'Office Culturel, rue Jules Guesde. Ensuite, le 9 Mars, comme chaque année, nous recevrons nos amis du Club Notre Dame d'Armentières.

Entretemps, nous aurons participé, à l'invitation de Mr le Maire, par quelques chants, aux cérémonies marquant l'inauguration de la Place de la Liberté et de l'exposition retraçant l'évolution du quartier Saint-Pierre, ainsi qu'à la pose de la première pierre de la salle polyvalente.

Enfin, nous tenons à exprimer, ici, notre reconnaissance aux particuliers ainsi qu'aux commerçants qui répondent favorablement à notre sollicitation, et aussi à la Municipalité pour son aide bien précieuse. **Soyez en tous remerciés.**

ASSOCIATION DES ARTISTES CROISIENS

Après l'exposition de Peinture, Sculpture, Dessin qui a remporté son succès habituel, l'association des Artistes Amateurs Croisiens poursuit son activité.

Les cours d'aquarelle, dessin et peinture (Gouache) ont repris sous l'impulsion de Mme GILOTEAUX, et Mrs LOSFELD, FERREZ et DAVRIN.

Rappelons que le cours d'aquarelle a lieu le lundi de 14 H 30 à 16 H 30 et le cours de dessin le mardi de 18 H 00 à 20 H 00 salle Rimbaud. Leur succès est tel qu'il faudra prévoir un local plus adapté et une extension à la peinture à l'huile. Des promesses nous sont faites à ce sujet. Nous attendons avec impatience leur concrétisation.

Outre les activités habituelles (expositions diverses) un déplacement au musée d'Orsay pour les adhérents et leur famille est prévu pour la deuxième quinzaine d'Avril. Pour renseignements plus amples les intéressés peuvent s'adresser à Mr LECONTE 178 rue Jean Jaurès 59170 CROIX, ou à Mme DEBORGHIER 7 rue Jean Goujon 59100 ROUBAIX. Citons également la journée "Peintres dans la rue" qui aura lieu le Samedi 17 Juin. Tout artiste amateur croisien peut y participer. Les renseignements lui seront fournis aux adresses ci-dessus.

LE PRIX LITTERAIRE DES CROISIENS

Fin Mai, l'auteur choisi par les Croisiens recevra officiellement le **PRIX LIRE ELIRE**, organisé par les Bibliothèques pour Tous.

Inscrits et non-inscrits sont les bienvenus pour participer à ce choix.

Comme la presse locale et le précédent bulletin "Vivre à Croix" vous l'ont annoncé, 4 livres ont déjà été proposés à votre jugement :

La Désirade (DENIAU) ; Les Vendages du Silence (LAXER) ; La

Tibétaine (PEISSEL) ; L'Interrogatoire (VOLKOFF).

Aujourd'hui nous vous proposons 4 Nouveaux Titres, à savoir :

Mon Vagabond de la lune (LABAKY), La Saison des Bals (Geneviève BON), Sophie de Condorcet, Femme de Lumière (Thierry BOISSEL), L'île Bleue (Jean RASPAIL).

Ces huit livres sont à votre disposition à nos deux Bibliothèques.

CULTURE & BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

8, Rue de la Fonderie
(Marché St. Martin)

CULTURE & BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Place de la Liberté
(Quartier St. Pierre)

Toute personne non-inscrite participant à ce prix, se verra offrir UN ABONNEMENT D'UN AN pour elle et sa famille.



FOYER LOGEMENT EN FETE



Photo "Nord Eclair"

Le Samedi 7 Janvier, au Foyer Logement de la rue Louis Seigneur, s'est déroulé comme chaque année, le repas de fête de fin d'année.

En présence de Mr le Maire et de Mr BLOUET, adjoint aux personnes âgées accompagnés de leur épouse, 115 personnes participèrent à ce repas dansant : résidents du Foyer, adhérents du Club de l'Allumette, mais aussi quelques membres de leur famille.

Un excellent repas de choix et de qualité, préparé par un traiteur Croisien, fut servi par des employés bénévoles du Foyer Logement aidés aussi d'amis.

Une heureuse journée que tous sont prêts à voir se renouveler et qui fut parfaitement organisée par la nouvelle Directrice Mme MÈREL et par le nouveau président du Club de l' Allumette Mr HEURTEBISE qui ont heureusement collaboré pour ce succès.

SAMEDI 18 MARS 1989

- 17 HEURES -

Salle du Créchet, rue du Créchet

ASSEMBLEE GENERALE

de l'Amicale des

**DONNEURS DE SANG
BENEVOLES DE CROIX**

Tous les HABITANTS de CROIX (et pas seulement les Donneurs de Sang) y sont cordialement invités.

* * *

L'Association des Commerçants
du Quartier Holden de Croix
à l'occasion du

BICENTENAIRE

de la

REVOLUTION

Organisera

Le **SAMEDI 24 JUIN 1989**

une

GRANDE BRADERIE ANIMEE

Rue Holden - Rue Marceau - Résidence Flandre

VENEZ NOMBREUX !

VENDREDI 24 MARS 1989

DES 21 HEURES

SOIREE "GROS CALINS",

DE L'OLYMPIQUE CROISIEN

SALLE DES FETES

G. DEDECKER

SONO : SNOOPY & F.X ;

P.A.F. : 50 F + BOISSON



APPEL A TOUS LES COMBATTANTS VOLONTAIRES

Pour la défense de vos droits, combattants de toutes origines, unissez-vous.

Rejoignez, la Fédération Nationale des Combattants Volontaires des Guerres 1914/1918 - 1939/1945 - des T.O.E, A.F.N., et des FORCES DE LA RESISTANCE.

La F.N.C.V. créée en 1919, reconnue d'utilité publique en 1960, Membre de la Fédération Nationale André MAGINOT, affiliée à l'U.F.A.C. depuis 1945, regroupe en tous lieux les Combattants Volontaires des deux sexes, de nationalités Française ou étrangère, ayant combattu au service de la FRANCE.

Forte de plus de 9.500 membres, la F.N.C.V. est particulièrement bien placée pour défendre vos intérêts moraux et matériels et appuyer vos demandes auprès des Ministères concernés.

La section tient une permanence au Café PMU Saint-Pierre, le premier mardi de chaque mois de 18 h. à 20 h.

Combattants Volontaires d'A.F.N., pour la reconnaissance de vos services, adressez-vous à :

Mr Max PENET - Administrateur de la F.N.C.V - Adjoint au Chargé de la Chancellerie - Président de la Section Partie Nord & Pas-de-Calais, 2, rue d'Hesdin Grigny - 62140 HESDIN.

Mr Francis BLAIN - Responsable de la S/Section FNCV de Croix & environs, 55/12, rue de Colmar - CROIX.

Mr Raymond DECOOPMAN - 15 A. rue Louis Braille - 62330 ISBERGUES.

Mr Jean-Louis MIROUX - 137 Avenue H. Barbusse - 59110 MARLY.

REJOIGNEZ-NOUS, C'EST L'INTERET DE TOUS LES COMBATTANTS VOLONTAIRES.

FRATERNELLE DES ANCIENS COMBATTANTS NOEL 1988

La séance de décembre a été ouverte à 15 h. Le Président d'honneur, Mr Charles WAGNON, nomme les personnes présentes à la table d'honneur :

- le Colonel Raymond HOSTE, Président de la Fraternelle (des cinq sections).

MMr. Charles DANDAW (Vice-Président), Michel SEGARD, Président de l'Epeule, J. Marie BEYAERT, Président des AFN et St-Jean Baptiste, Edward BAJDAS, Président honoraire (section de Croix), Bernard VERHAEGHE, Président de la section, Charles BRIERE, Vice-Président, Jean DUPRE, Vice-Président, DEDHEENE, Vice-Président de l'Epeule.

Le Président honoraire, Edward BAJDAS, fait le rapport moral depuis l'Assemblée Générale du 23 Avril 1988.

- Le Congrès de Denain, imposant et inoubliable, défilé, repas, etc...

- Le 19 Juin, voyage à Bellewaerde de toute la Fraternelle, très intéressant et distrayant.

- Le 9 Octobre, la section de Croix organise son traditionnel Banquet, une réussite et la gratuité pour les adhérents.

- Le 23 Octobre, c'est l'Assemblée Générale de toute la Fraternelle à Roubaix, ainsi que le banquet au Foyer des Mutilés.

Décoration de la Croix de l'Europe pour 8 camarades, plus une décoration de l'U.N.C., médaille de bronze épinglée au revers de M. Charles BRIERE (médaille du mérite de l'Union des Combattants).

- Il fut relaté les manifestations patriotiques du 2 Septembre (libération

de Croix), du 11 Novembre défilé dans la Commune, suivi du banquet pour toutes les sections combattantes de Croix à la Salle des Fêtes, en la présence de Mr le Maire.

- Ce jour-là, décoration à la Mairie de 4 anciens de 14/18 avec diplôme et médaille.

- Le Vice-Président et trésorier, Mr BRIERE, donne tous les détails des manifestations et un compte rendu de la trésorerie.

- Mr Bernard VERHAEGHE, Président de la Section, donne des informations sur le prochain THE DANSANT de Croix, le 12 Février et sur le travail déjà commencé pour l'inauguration d'un square des Anciens Combattants (angle rue Kléber et Chevreul) le 11 Juin 1989, avec le 43è R.I, la Municipalité, les Officiels et Responsables Départementaux, Présidents, etc...

Le Colonel Raymond HOSTE termine en parlant de l'Europe, de son armement et de sa situation géographique par rapport aux autres puissances étrangères.

Le Camarade et Vice-Président, Jean DUPRE, fut décoré de la médaille de l'Europe à l'occasion de cette réunion.

Une superbe tombola fut tirée avec de très nombreux lots. Le pot de l'amitié fut offert à tous les présents en même temps que le colis de Noël.

Pour mémoire, il fut offert à tous les adhérents cette année : une bonne bouteille à l'Assemblée Générale du 23 Avril 88, un repas gratuit le 9 Octobre, un colis de Noël. Valeur totale 200 F par adhérent.

*

*

*



Le Club des J. 3 a présenté, lors de son Assemblée Générale du 7 Janvier 1989, son bilan, agréablement positif, ce qui sera favorable à tous ses adhérents et remercie vivement Mr le Maire et Mr BLOUET, Adjoint, de leur aimable présence.

L'année 1988 a été marquée en Octobre par la démission de Mme DECOOMAN que nous remercions pour sa vitalité, son dynamisme et son travail durant sa période de bénévolat de fin 1982 à Octobre 1988.

Deux nouveaux membres sont entrés dans la commission : Mme WILLEQUET, trésorière, Mr CREMON, secrétaire.

Le Club garde toujours ses nombreuses activités et aussi cette chaude ambiance qui permet de temps en temps d'oublier les soucis et de se trouver entre copains, entre amis.

Ces activités des mardi et vendredi après-midi, restent la belote avec ses concours mensuels chaque premier vendredi du mois et la remise des lots à chaque joueur en fin d'année. Le 421, lui, se réserve le quatrième vendredi du mois avec aussi des petits lots. La bibliothèque est ouverte gratuitement à tous. Les prix de la buvette sont plus que raisonnables.

La sortie annuelle d'une journée, à un prix abordable, de 1988 a conduit tout son monde à St-Amand, au "Pèlerin" où tout s'est déroulé dans la bonne humeur.

Cette année 1988 a permis aussi au Club de Belote d'aider à remporter le concours de CH'TIMI SANS FRONTIERE à WASQUEHAL et permettre à la Ville de CROIX de se classer première en finale.

Le Banquet annuel a eu lieu le 16 Octobre 1988 dans la superbe salle de la Duquennière où l'ambiance et le repas

CLUB DES J. 3 DE CROIX

ont été appréciés.

La Fête des 3 Saints du 6 Décembre 1988 a toujours eu le même succès et a été concrétisée par un très sympathique goûter accompagné du verre de l'amitié et de la tombola gratuite dont de nombreux lots étaient des plantes offertes par la Ville de Croix et nous en remercions vivement Mr le Maire.

Les fêtes traditionnelles de la Chandeleur et de la Fête des Mères ne sont jamais bien sûr oubliées.

Les finances du Club étant satisfaisantes, le colis des étrennes du 21 Janvier 1989 aura été cette année plus important qu'en Janvier 1988, à la satisfaction de tous.

Cette année, le voyage d'une journée dans "l'Avesnois" est prévu pour le 25 Mai, avec un prix très étudié. D'autres voyages seront proposés et

affichés pour les personnes intéressées.

Le Club s'occupe également de la réservation des places du "Sébasto", grâce à l'aimable concours de Mr INGLEBERT, toujours très serviable, et cela chaque mois d'Octobre à Mai.

Il y aura également des places retenues pour la Fête des Aînés, salle Dedecker, le 18 Février 1989.

Le calendrier du Club pour 1989 restera toujours affiché.

Le Club reste ouvert à tous les retraités et pré-retraités qui souhaitent nous rejoindre ; ils seront accueillis avec plaisir, la cotisation annuelle restant minime (50 F).

Le désir du Club étant toujours de satisfaire ses adhérents, tout sera fait en ce sens et il espère que tout le monde sera content.

TOUTES LES INFORMATIONS MUNICIPALES A PARTIR DU 18 FEVRIER 1989 SUR MINITEL

En appelant le 20.73.00.00 et pour le prix d'un appel téléphonique local, toutes les personnes possédant le Minitel pourront obtenir, non seulement les renseignements sur la vie locale, mais également les informations générales de l'agglomération roubaisienne.

Le centre Serveur installé à Roubaix par l'association AVENIR permettra aux Croisiens de connaître tout ce qui concerne les activités de la Commune en matière d'informations générales - sociales - sportives - culturelles - festivités. Mais encore les démarches administratives - urgences - services de garde.

**Et ce à partir du 18 FEVRIER 1989,
en consultant votre Minitel par le n° 20.73.00.00.**